



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me.

Ex dono

NP Claud. Francis. Menestrier
Soc. Jesu

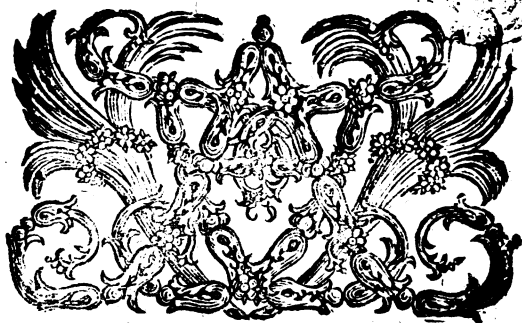


MERCURE*Colleg. Lygd. St. Trinit.***GALANT***Soc. Japicah insc.*

DEDIE' A MONSEIGNEUR

**LE DAUPHIN**

FEVRIER 1691



A LYON,
 Chez **THOMAS AMAULRY,**
 rue Merciere au Mercure Galant.

*Avec Privilege du Roy.***M. DC. XCI.**

College. Aug. 18. 1894.

Dear Mr. [illegible]



LE LIBRAIRE au Lecteur.

L'ON continue à distribuer
toutes les semaines le Journal
des Sçavans pour six sols chacun
séparé ou tout entier, il est inutile
de les demander à meilleur mar-
ché.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Février 1691.

Le Parfait Courtisan & la
Dame de Cour, ind. 2. livres.

Les Sermons du Pere Che-
minay Iesuite en deux volu-
mes, ind. 3. liv. 10. s.

Les Secrets de la Beauté,

à 1.

par Mr de Blegny , in-octavo
2. vol. 6. liv.

Brutus Tragedie par Made-
moiselle Bernard, ind. 20. f.

La folle enchere Comedie
ind. 20. f.

Le Deuxième tome des
Satyres de Juvenal de Mon-
sieur le President de Sylveca-
ne, ind. 2. l. 10. f.

Traité de la fistule de Lan-
nus, ou du fondement , ind.
20. fols.

Les plus beaux endroits de
l'Histoire, ind. 30. f.

Lettre de Cicéron à Atti-
cus par Monsieur l'Abbé saint
Real , ind. deux volumes 4
livres.

L'histoire de Philippe Ema-
nuel de Lorraine Duc de Mer-
cœur , ind. 20. f.

Entretien sur ce qui forme
l'honneste - homme , ind. 25.
sols.

Entretiens sur l'Histoire de
l'Univers depuis la Creation
du Monde jusqu'à la Naissance
de JESUS-CHRIST , indouze
3. v. 4. liv.

Thomas à Kempis de la
Discipline reguliere , ind. 20. s.

Pensées Chrétiennes sur
divers sujets de Pieté , par Mr.
l'Abbé Choisy , ind. 20. s.

Intrigue du Conclave de
Rome avec la vie de tous les
cardinaux indouze 20. sols.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *La*
paix maistresse de mon cœur,
doit regarder la page 37

La Medaille doit regarder la
page 123.

L'Air qui commence par
Mon aimable Silvie, &c. doit re-
garder la page 190.



TABLE.

Prelude.

Article curieux concernant un ancien Temple de Nismes.	2
Lettre d'un Gentilhomme Anglois, à un Bourgmestre Hollandois, sur le Jugement de Milord Tor- rington.	21
Nouvelles découvertes faites par M. de Cassini.	32
Le Carnaval.	45
Morceau d'Histoire tres-curieux touchant les affaires d'Ecosse.	58
Avis à Timante.	117
M. de Vieussens est choisi pour premier Medecin de Son A. Royale Mademoiselle d'Or- leans.	124

T A B L E.

<i>Morts.</i>	126
<i>Liures nouveaux.</i>	132
<i>Histoire.</i>	138
<i>Traduction de la réponse du Roy de Perse à une Lettre de l'Em- pereur.</i>	155
<i>Réponses faites au nom du Sophy à l'Ambassadeur de Pologne.</i>	157
<i>Réponse du Sophy au Pape Inno- cent XI.</i>	159
<i>Nouvelles de Perse.</i>	162
<i>Les deux Chevres, Fable.</i>	167
<i>Tiridate, Tragedie nouvelle.</i>	170
<i>Loteries.</i>	172
<i>Prises faites sur mer.</i>	175
<i>Nouvelles des Indes.</i>	176
<i>Lettre de l'Abbé de la Trappe au Roy d'Angleterre.</i>	183
<i>Nouvelles Charges dans la Gen- darmérie.</i>	190
<i>Regimens donnez & vendus.</i>	191
<i>Autre article de Morts.</i>	192
<i>M. de Noyon est nommé par le Roy.</i>	

TABLE.

Conseiller d'Etat Ordinaire..

283

Article des Enigmes..

187

Mort du sieur Aston..

295

Fin de la Table..



MERCURE GALANT

FEBVRIER 1691.



VOUS avez connu ,
Madame , par plu-
sieurs Articles de
mes Lettres, que de-
puis le Regne de LOUIS LE
GRAND, il ne s'est presque
point bâti ou rétabli d'Eglise
neuve , que ce Monarque ne
se soit fait une gloire d'y con-
tribuer. Vous allez voir enco-

Feu. 1691.

A

re un effet de cette pieuse magnificence dans ce que je vais vous dire d'une Eglise de Nismes, que l'on a benite le mois passé. Celuy qui en a dressé l'Article, a raison de dire qu'il est pour les personnes devotes & pour ceux qui aiment l'Antiquité, puis qu'il y a de quoy contenter la pieté des uns, & la curiosité des autres. C'est Mr Paulian, autrefois fameux Ministre, & presentement zelé Catholique, fort estimé de toute la Ville. Voicy en quels termes il en parle.

On benit à Nismes le 26. Janvier une Eglise, qui ayant esté autrefois un Temple des Payens, a esté converty en une Maison sainte, consacrée à Iesus-Christ sous le nom de *Roy des Rois*. L'ancien Temple fut

appellé par les Anciens eux
mesmes la Basilique de Plotine.
Il y a eu un temps qu'il a porté
le nom de *Cadueil*, qui est un
mot corrompu de l'Italien *Campidoglio*, dont les Florentins se
servent encore pour nommer
le Capitole; & aujourd'huy cet
édifice n'est connu parmy le
vulgaire que par sa forme, &
s'appelle la *Maison carrée*.
C'est un ouvrage de l'Empe-
reur Adrien, qu'il bâtit à l'hon-
neur de Plotine, l'an 125. de
l'Ere Chrestienne. Ce Prince
estant en Angleterre receut les
nouvelles d'une dangereuse se-
dition, qui s'estoit formée à
Alexandrie à l'occasion du
Bœuf Apis. On avoit trouvé
en Egypte un Bœuf avec toutes
les marques que la superstition
des Peuples exigeoit pour re-

4 M E R C U R E

connoistre un Dieu en cet Animal. Là dessus on s'estoit soulevé, afin de décider le par fort des armes à qui ce Dieu appartiendrait, & on estoit prest à se faire la guerre, de mesme qu'aujourd'huy dans les Indes les Rois du Pays s'y battent pour l'Elephant blanc, qu'ils regardent comme une espee de Divinité. L'Empereur partit d'Angleterre, traversa les Gaules, y laissa presque par tout des marques de sa grandeur, & s'estant arresté dans Nismes, qui estoit en ce temps-là une des plus grandes & des plus somptueuses Villes de l'Empire, & pour ainsi dire; une autre Rome, il y decerna à Plotine, les mesmes honneurs qu'on luy avoit rendus dans la Ville Imperiale. Nismes receut

GALANT.

alors un nouvel ornement, qui effaça par sa beauté tous les autres ornemens de la magnificence Romaine. Adrien estoit redevable à Plotine de la possession de l'Empire. Cette Princesse avoit ménagé auprès de Trajan une adoption feinte ou véritable, & l'on pense qu'elle ménagea si peu sa gloire auprès d'Adrien, que ce n'est pas sans raison que la postérité a conçu de grands soupçons de sa vertu. Quoy qu'il en soit, Adrien conserva si bien le souvenir de Plotine, qu'entre les marques publiques qu'il donna de sa reconnoissance, il fit élever dans le cœur de Nîmes un Temple consacré à sa memoire. Cet édifice est porté sur trente colonnes d'ordre Corinthien, qui sont posées

A 3

6 M E R C U R E

avec tant d'art, que les jointes n'y paroissent pas, & les chapiteaux des colonnes avec la frise qui regne autour du bâtiment, sont travaillez avec une delicateſſe qui les feroit prendre pour des Ouvrages d'Orfèvrerie. Le nom de Basilique, c'est à dire, *Maison Royale*, qu'on donna au Bâtiment, marque sa somptuoſité, & il ne faut pas le regarder comme une eſpece de Mauſolée pour honorer Plotine ainſi qu'une creature mortelle, mais proprement comme un Temple consacré à ſa Divinité; car les Imperatrices avoient part aux honneurs des Apotheoſes, de meſme que les Empereurs, excepté que l'Aigle paroifſoit dans le bucher de ceux-cy, & le Paon dans le bucher de celles-là. Que

la Basilique de Plotine fust un Temple , son Porlique , ses Grotes souterraines propres aux misteres de la Religion des Payens , le dedans du Temple tout fermé ne recevant la clarté que par le Dôme , ne permettent pas d'en douter ; mais ce qui est tout à fait convainquant , c'est un monument semblable qu'Antonin le Pie éleva à l'honneur de Faustine. La structure estoit la mesme avec cette inscription , *Dedicatio Ædis* la Dedicace du Temple , comme on le voit dans les Medailles de cet Empereur. On pourroit seulement revoquer en doute , si ce que l'on appelle aujourd'huy la maison carrée est effectivement la Basilique de Plotine , & le mesme Bastiment que l'Empereur A-

8 M E R C V R E

drien éleva dans Nîmes ; ou bien , s'il n'est pas arrivé que cet édifice a péri avec la Ville , qui à peine est maintenant une onzième ou douzième partie de ce qu'elle estoit dans sa première grandeur ; mais je ne pense pas qu'on doive s'arrêter à cette difficulté : car d'un costé , on ne trouve aucunes traces de cette Basilique dans les anciennes ruines de la Ville , ny dans tout l'espace qu'elle a rempli autrefois. D'ailleurs , la magnificence du Bastiment montre assez , que ce n'en est point un autre ; & enfin une inscription antique gravée sur une pierre , qui se voit à Aix , nous doit pleinement persuader , que c'est l'ouvrage d'Adrien , puis que , si l'on considère un peu attentivement

sur la face du Portique du Temple de Plotine l'étendue de l'inscription qu'on y avoit appliquée en grands caracteres, qui occupoient d'un bout à autre toute la frise , & même une partie des architraves, on trouvera que l'Inscription d'Aix s'y pourroit coucher tout de son long, & qu'ainsi il peut bien être que l'une n'a esté que l'imitation de l'autre, pour ne par assurer que c'estoit la même. Ce n'est qu'une conjecture, qui se pourra fortifier avec le temps. Cependant, je diray en passant, qu'il y a sujet de s'étonner qu'entre tant de curieux & de sçavans, qui viennent tous les jours admirer ce rare édifice, pas un n'ait songé à tirer sur l'impres-
sion que les anciennes lettres

ont laissée sur la pierre, la vérité de ce qui y estoit appliqué. C'estoit la grande passion de l'illustre Mr de Peyresse, qui se sentoit assez fort pour en venir à bout, pourvû qu'on luy envoyast la forme & la situation des trous, qui designent encore la place des anciens caracteres. De cette maniere ce grand homme avoit trouvé le sens de quelques inscriptions, dont on ne voyoit que les vestiges. Entre autres par des trous qu'avoient faits les cloux imprimés sur une Améthyste, il avoit découvert que c'étoit le celebre Graveur Diuscorde Auguste, qui y avoit gravé le visage d'un Solon, & cela, par le rapport que ces traces des lettres avoient avec les lettres mesmes. Il en avoit fait autant

de l'inscription d'un Temple à Affise , que personne n'avoit pû déchiffrer. Tout de mesme il ne faudroit pas desespérer de trouver la signification des marques des lettres , qui contenoient l'inscription de la Basilique , si l'on en tiroit une copie figurée , & qu'on la donnast à examiner à de bons connoisseurs. Mais pour revenir à nostre sujet , la Basilique de Plotine fut sauvée de la desolation de la Ville lors qu'elle fut reduite en cendres par les François , qui la prirent sur les Sarazins. Il est pourtant certain qu'ils n'avoient pas eu la pensée d'épargner ce superbe Edifice, car les six Colonnes qui soutiennent la face du Portique , sont à demy coupées ; mais par une heureuse

fatalité lors que cét Edifice estoit sur le point de s'abîmer tout à la fois, il fût préservé on ne sçait comment, & ainsi on conserva un des plus beaux monumens de la grandeur Romaine. En effet on peut assurer que ce morceau d'Architecture, est non seulement le plus entier, mais encore un des plus beaux, qui soit dans l'Univers. On dit que la Maison Consulaire de Nismes a possédé autre fois cette Basilique, & qu'elle y tenoit ses assemblées. Si cela est, on peut rendre raison du nom de Capitole, qu'on luy a donné, car cela peut estre arrivé, ou à cause de la ressemblance de ce Temple avec celui qui estoit sur le Capitole, ou parce que comme le Senat

Romain s'assembloit fort frequemment dans le Capitole, le Senat Nismois avoit voulu imposer le mesme nom au lieu de ses Assemblées. Quoy qu'il en soit, ce riche édifice que la colere du vainqueur avoit respecté, a pensé perir par la negligence du Citoyen, puisque la fortune de cette Maison, digne seulement de loger des Dieux, a esté si déplorable, qu'on l'avoit mise aux usages les plus abjets, & on l'avoit tournée d'une maniere, qu'elle servoit de logement à de simples particuliers, qui ayant ajouté du Bastiment moderne à la structure antique, en avoient fait un ridicule composé, & un monstre d'Architecture. Mais voicy le glorieux chan-

gement qui est arrivé à cette Maison. Elle a passé entre les mains des Religieux Augustins, qui ont obtenu du Roy, non seulement la permission de bâtir à la charge de ne point toucher à l'ancien ouvrage, mais encore Sa Majesté leur a acordé liberalement des sommes considerables pour repater cet édifice, & le remettre dans son ancienne splendeur, de sorte que tout ce qui le rendoit difforme ayant esté abatu, on a redonné à tout le dehors de la Basilique sa premiere beauté. Pour le dedans qui estoit tout brut, on l'a entichi de tous les ornemens dont le lieu estoit capable; & dans le petit espace qu'on avoit à ménager, on y a pratiqué avec beaucoup d'art & de délicatesse un Chœur, des Cha-

nelles, des Galeries, & généralement tout ce qui entre dans la composition d'une Eglise, qu'on veut rendre également commode & agréable. Tout cela est un fruit de la prudence & de la pitié de Mr de la Moignon de Baille, Intendant de Justice en Languedoc. Ce sage Magistrat, secondant les intentions du Roy, a donné tous ses soins pour la perfection de cet ouvrage vraiment Chrétien, qui doit surpasser autant en durée celui des Romains, qu'il le surpasse en sainteté, & qui va apporter plus de lustre à l'Empire de Louis le Grand, comme restaurateur de la Basilique de JESUS CHRIST, que n'en receut l'Empire d'Adrien de la Basilique de Plotine. Ce sera une occasion à tous les

Estrangers , qui vont rendre
hommage à la grandeur des
Romains , en visitant cette Ba-
silique , d'admirer l'ouvrage
des François , & on y trouvera
plus de matiere pour la gloire
du Roy Tres-Chrestien , que
pour les Eloges de l'Empereur
du Paganisme. Volontiers je
donnerois à cette nouvelle
Eglise le nom de Basilique de
Jesus-Christ , parce qu'elle est
devenuë comme son Palais ,
puis qu'elle luy a esté con-
sacrée sous le nom de Roy des
Rois. C'est pourquoy on a mis
à l'Autel un Tableau, qui repre-
sente l'adoration des Mages ,
avec cette inscription au des-
sus , *Regi Regum* , au Roy des
Rois , & c'est en cela qu'il faut
admirer la justesse d'esprit de
Mr de Baviile , qui a fait con-

sacrer à Jesus-Christ , comme Roy des Rois, une Maison qui portoit le nom de Basilique. On sçait que les Basiliques estoient proprement la demeure des Rois ; mais ce nom à cause de sa magnificence ayant esté transporté aux Temples des Payens , les Chrestiens n'ont point fait de scrupule de retenir le nom , après avoir changé l'usage de la chose, repurgé ces lieux profanes par une espee de Baptême, pour me servir des vieux termes des Consecrations. De là vient que la Basilique des Apostres a gardé à Rome le nom qu'elle portoit avant son changement, car elle s'appelloit Basilique, lors qu'elle estoit un Temple des faux Dieu. Il en est de mesme de plusieurs

autres Eglises. Telle estoit celle, qui vient d'estre consacrée à Jesus-Christ le Roy des Rois. La consecration en fut faite par Mr l'Evesque de Nismes. Le merite de ce Prelat donnoit du poids à cette action de pieté. Mr de Baille assista à cette Ceremonie avec tout ce qu'il y a dans Nismes de personnes distinguées. Il est certain que lors que la Musique, qui estoit fort bonne, entonna ce Divin Cantique *Cantale Domino canticum novum : Chantez au Seigneur un Cantique nouveau*, elle fit retentir la voûte de cette maison sanctifiée avec une si aimable surprise, que le cœur ne pût refuser ses tendresses, en une occasion où l'on voyoit consacrer à Jesus-Christ le Palais de sa demeure par des

chants sacrez, auxquels les Anges toujours prests à louer leur Createur joignent leur voix dans le séjour de la gloire ; & de cette maniere on vit reparer l'impicté de tant d'Himnes profanes, qu'on chanta, selon le temoignage de l'Antiquité, dans cette Basilique lors qu'elle fut consacrée à la memoire de Plotine. Ces sortes d'évenemens ne sont pas d'un grand éclat parce qu'on en juge moins par le cœur que par l'esprit. Toute fois pour peu qu'on ait de sentiment de pieté on ne peut qu'estimer une solemnité, où l'on voit que l'Arche de Dieu renverse encore une fois le Dagon des Philistins, où Jesus-Christ, le Dieu vivant & vrai, est adoré à la place des Idoles.

ses saints Autels sont dressez sur les Autels profanes des Payens , où son saint Nom est reclamé au lieu des fausses Divinitez. C'est ainsi que la foy Catholique , après avoir triomphé de l'heresie , dont Nismes estoit comme le centre , remporte ce nouveau trophée sur le reste du Paganisme. Après cela, il faut espérer , que puis que la pieté du Roy s'applique à faire regner par tout Jesus Christ le Roy des Rois , son secours ne luy manquera pas : qu'il rendra ses armes victorieuses , & le fera triompher de tous ses ennemis , qui s'opposent autant aux progrès du regne de Dieu , que Sa Majesté en procure l'avancement.

Le plaisir que vous prenez à lire tout ce qui s'écrit sur les

affaires du temps , m'oblige
à vous envoyer la Lettre sui-
vante. Elle est extrêmement
estimée, & je sçay qu'elle vous
fera plaisir



L E T T R E

D'un Gentilhomme Anglois
à un Bourgmestre Hollan-
dois sur le Jugement de
Mylord Torrington.

TRADUITE D'ANGLOIS.

M O N S I E U R ,

*Estoit-il possible que vous pus-
sieZ vous attendre à voir Mylord
Torrington sacrifié à leurs Hautes
Puissances ; & puis que vous nous
aveZ crut assez laches pour vous*

avoir laissé bien battre, pourriez vous croire que nostre lâcheté iroit assez loin pour vous abandonner un Officier General, un Gentilhomme, enfin un Anglois? Vous en aviez déjà trop fait, & on s'attendoit mesme que vous n'approuveriez pas que vos Officiers aussi-tôt après la Bataille Navale, fussent allez comme des enfans pleurer autour de la Reine, pour luy dire que les François les avoient battus, & s'en prendre au premier venu, Quand donc on vous a vû pousser vostre vengeance jusqu'à demander la teste de Mylord Torrington, croyez-moy, Monsieur, l'amitié des deux Nations n'est pas si ancienne, qu'elle n'en ait esté fort refroidie. Si d'un coup de sifflet on a mis en pieces chez vous deux grands Hommes, dont je ne puis m'empescher d'honorer la memoire, tant je suis mal-

*mais Courtisan, icy on ne va pas
 toujours si viste, sur tout quand il
 s'agit de donner atteinte aux Loix
 qui assurent nos vies & nostre liber-
 té. Vous avez vû que nous n'avons
 pas eu beaucoup de peine à laisser
 renverser toutes les autres, qui con-
 cernent la succession à la Couronne,
 la forme du Gouvernement, &
 mesme la Religion; mais quelque
 confiance que nous ayons prise au
 Maître que nous nous sommes don-
 né, nous avons compris par une
 experience assez courte durant la
 suspension des premieres, que nostre
 liberté & nos vies estoient mieux
 entre nos mains, qu'entre les siennes
 ou entre les vostres. Peut-estre que
 dans la visite qu'il va vous rendre
 il se trouvera que de pareilles Loix
 vous seroient assez commodes,
 & quelques-uns de ceux qui ont
 opiné à demander la teste de My-*

lord Torrington, pourront estre assez embarrassés à sauver la leur, quand le Stathouder Roy fera justice des vitres cassées d'un Concussionnaire de Rotterdam. Ils seroient bien étonnez si quelques Anglois de la Flote, quand ce ne seroit que pour se divertir & leur rendre la pareille, alloient paroistre là comme témoins : Leurs dépositions ne seroient elles pas aussi bonnes que celles de vos Officiers ? Elles seroient au moins aussi vrayes que la plus-part de ce qu'ils ont dit pour noircir la reputation de Mylord Torrington pour rendre sa fidelité suspecte, & enfin pour le faire perir. Assurément, ces Messieurs ont fait en cette occasion un indigne personnage. S'ils estoient persuadez qu'il eust manqué de fidelité ou de courage, ne suffisoit-il pas de le couvrir de confusion par leurs reproches, puis
que

que s'il estoit aussi lâche qu'ils se l'imaginoient, ils ne devoient pas craindre qu'il leur fist mettre l'épée à la main ? Mais nous n'aurions jamais cru que depuis ce temps-là sous vos soins eussent esté employez à chercher dans des détours de chicane & de procedure, la vangeance, ce que vous aviez demandée, d'abord, & que vous auriez obtenüe, si nos Loix ne l'eussent mis à couvers de vostre mauvaise humeur.

Vous nous citerez sans doute la Lettre du Comte de Nottingham, & toutes les belles promesses qu'elle contient. Il voudroit presentement ne l'avoir pas écrite, & il se souviendra peut estre longtemps de son petit Ministère sous la Regence de la Reine pendant le voyage d'Irlande, qui luy peut attirer des affaires pour le moins aussi facheuses que celles dont Mylord Torrington.

Fev. 1690.

B

son vient de sortir avec honneur, car il est occupé à solliciter un Aête d'indemnité pour se justifier, non pas de poltronnerie & d'infidélité, mais d'un peu trop de hardiesse & d'obéissance aveugle à signer des ordres contraires à ces Loix qui assurent nostre liberté contre le Pouvoir Arbitraire. Il se défend sur les ordres exprés de la Reine, ce qui ne signifie rien parmi nous, & sçait bien, étant sorti d'une Famille de Robe, que si elle ne peut estre recherchée pour tant de procédures arbitraires, son trop fidelle Ministre pourroit bien l'estre, quand ce ne seroit qu'en reparation d'injures, par celuy qu'il a diffamé publiquement sur vos Memoires comme un traistre & un poltron, & qui néanmoins vient d'estre déclaré innocent. Mais enfin ce sont-là ses affaires, & il s'en tirera comme il l'entendra.

Pour ce qui concerne la Reine, dont vous faites tant valoir les premiers ressentimens pour justifier vostre conduite, il n'est pas difficile de comprendre que dans la consternation où elle vous voyoit, elle vous traita à peu près comme une bonne mere de Famille traite en certaines occasions des domestiques devenus insolens parce qu'ils se croient nécessaires, en donnant le tort aux enfans de la maison; mais elle savoit bien ce qu'elle faisoit, & les ordres qu'elle avoit donnez à Mylord Torrington. Vous en estes presentement informez, puis qu'ils ont esté produits au procez. Si elle vous avoit promis de le punir, ne vous a-t-elle pas tenu parole? N'est-ce pas une assez grande punition de tenir un Seigneur en prison durant près de six mois, & de le fatiguer luy & ses amis en renvoyant son

affaire d'une Chambre à l'autre ? On trouve en ce pays-cy que la punition a esté fort severe, à proportion de ce qui s'est passé à l'égard de Mr de Valdeck, qui meritois pour le moins autant vostre indignation que Milord Torrington, sur qui vous n'aviez pas le mesme droit puis qu'il n'est pas vostre Officier. Vous luy avez donné assez d'inquietude pour ne luy pas oster le plaisir de se moquer de vous à son tour, & faire connoître au public & à ses amis que vos plaintes estoient mal fondées, puis qu'il en a si bien convaincu les Juges qu'il a esté absous tout d'une voix, même sur la déposition des témoins que vous avez produits, sans avoir besoin de faire entendre les siens.

C'est à vous presentement à vous justifier sur les reproches qu'il vous a faits, sur tout d'avoir esté tres-

mal informez des forces de nos ennemis, & de nous avoir trompez. Qui peut vous défendre sur cet article, puis que tous les avis de l'estat des affaires de France sur lesquels les Alliez ont pris leurs mesures, croyant aisément qu'elles estoient telles qu'ils les souhaitoient, sont venus de Hollande? Les Ministres des Alliez en ont rempli leurs dépêches, & vos libelles ont encheri sur la matiere. Enfin vous nous aviez tant de fois assurez que la Flote Françoise n'oseroit paroître devant les nostres, que si nous avons ouvert les yeux, ce n'a esté que lors qu'il falloit que nostre Flote ou la vôtre perist. Que pouvoit donc faire Mylord Torrington, sinon de vous recommander à Dieu & à vous mêmes, pour sortir d'une intrigue dans laquelle vous nous aviez temerairement engagez? Vous auriez

voulu sans doute en pouvoir faire autant : mais puisque c'est une affaire finie , vous ferez bien de n'en pas témoigner tant de chagrin. Cela donneroit lieu de croire que vous voudriez faire ici les Maîtres & on en est déjà persuadé. Si on vous avoit promis un châtimement plus severe de Mylord Torrington, vous connoissiez ceux qui vous l'ont promis , & vous devez croire qu'ils n'ont pu le faire. Quand ils pourront vous contenter sans mécontenter les Anglois , ne vous attendez pas à tout ce qu'on vous pourra promettre. - Continuez au contraire à nous servir de modeles de soumission & d'obeissance , car nous n'avons pas encore assez profité de vos bons exemples pour n'avoir pas besoin d'être ménagés. Aussi vous voyez que le Roy vous laisse depuis près de trois ans sur votre

bonne foy , au lieu que durant son voyage d'Irlande il a fallu ici mettre huit ou dix mille hommes en prison , où mesme ils n'étoient pas si sages que vous estes dans les Cabarets. Ne songez donc plus à Mylord Torrington que pour le respecter & si on vous a delivrez de la crainte de luy obeir , en luy ostant sa Commission , pensez que vous aurez affaire à ses Juges , à ses Amis , & à ses Camarades. Puis que la vengeance que Milord Notingham vous avoit promise n'a pas esté faite , tâchez à la prendre sur nos Ennemis communs , comme il vous y exhortoit par sa Lettre ; c'est assurément le meilleur expedient , quoy que peut-être ce ne soit pas le plus facile. Mais au moins ne vous laissez pas battre par dépit , comme l'année passée vous fustes battus par présomption. Je suis , &c.

L'Illustre Mr de Cassini, de l'Academie Royale des Sciences, a fait à l'Observatoire Royal de nouvelles Découvertes dans le Globe de Jupiter, que les Sçavans de vôtres Province seront bien aises d'apprendre. En attendant que ses Observations sur les changemens de cette Etoile, paroissent dans les Ouvrages de l'Academie, aussi étenduës qu'elles doivent l'estre, il s'est hâté d'en donner un Essay au Public, afin que les Astronomes en estant avertis, puissent observer ces changemens tandis qu'ils se laissent remarquer. La premiere Découverte regarde le changement journalier des diverses bandes de Jupiter. Mr de Cassini dit que le 14. du mois de Decembre dernier, à

quatre heures vingt minutes du soir, on ne voyoit que deux bandes obscures dans le disque de cette Etoile, qui estoient peu éloignées de son centre; l'une du costé du Septentrion, l'autre du costé du Midy; que la Septentrionale qui paroist presque toujours, estoit la plus large; qu'il l'a toujours veüe depuis quarante ans qu'il observe Jupiter, & qu'elle doit estre une de celles qu'on a vûës depuis l'an 1630. tantost au nombre de deux, & tantost au nombre de trois; que la bande meridionale estoit un peu plus étroite; qu'à quatre heures vingt huit minutes, il paroissoit comme une Isle blanche dans le milieu, & qu'en mesme temps il parut un vestige d'une bande plus Septen-

B s

trionale , étroite , éloignée de la plus large un peu moins de son épaisseur. Cette bande , dit il , paroist aussi tres souvent , mais elle ne s'étend pas toujours jusqu'aux bords de Jupiter , & on la voit quelquefois manquer du costé d'Orient , & d'autres fois du costé d'Occident. Il parut aussi dans le bord oriental de Jupiter , dans sa partie meridionale , qui estoit fort claire , un commencement d'une quatrième bande obscure , qui s'avancoit peu à peu entierement du bord occidental : ce qui luy a fait juger qu'il y a dans Jupiter des bandes interrompuës , qui entrent & sortent dans le disque apparent de Jupiter par sa revolution autour de son axe , qui se fait en moins de dix heures. Le 16.

Decembre à six heures du soir, non seulement il vit retourner la mesme bande meridionale de la mesme maniere, mais il en vit passer une autre entre celle-cy & la meridionale plus proche du centre, & au delà des deux bandes Septentrionales, il en parut encore une troisiéme, de sorte que l'on vit dans Iupiter trois bandes obscures meridionales, & trois autres septentrionales, toutes paralelles entre elles. Dans l'interstice, entre les bandes meridionales & les septentrionales qui estoit assez large, il parut aussi le mesme jour à six heures trente-huit minutes du soir, une bande oblique qui passoit par le centre, & ne se voyoit que dans la partie occidentale, declinant beaucoup

du costé du midy, qui est la première qu'il ait jamais observée avec une obliquité si sensible ; ce qui fait connoître que non seulement il y a des bandes interrompuës qui retournent par la revolution de Jupiter autour de son axe , mais qu'il s'en forme de nouvelles d'un jour à l'autre. Après avoir observé dans la partie meridionale de Jupiter trois bandes obscures paralelles entre elles, & une quatrième oblique avec leurs intervalles clairs , Mr de Cassini vit le 20. Decembre, depuis six heures & vingt minutes jusqu'à huit heures du soir , ces intervalles entierement effacez à la reserve d'un, dont il restoit une partie du costé d'Orient , qui faisoit une apparence semblable à cel-

le de l'Italie , placée entre la mer Adriatique & la mer de Toscane , tout le reste de la partie meridionale du Disque apparent de Jupiter estant comme inondé d'une obscurité uniforme , parsemée de quelques petites Isles. Les bandes plus permanentes dans le disque de Jupiter sont quatre , deux du costé du Septentrion , dont l'une est la bande la plus large , qui s'y voit toujours ; l'autre est l'étroite , qui s'y voit le plus souvent ; & deux du costé du Midy , qui sont quelquefois plus larges que la bande la plus Septentrionale , & quelquefois étroites.

La seconde Découverte de Mr de Cassini est d'une nouvelle tache dans Jupiter. Il y a plus de vingt cinq ans qu'il y

en parut une ronde, adhérente à la partie la plus méridionale, du côté du centre apparent, dont les observations lui servirent à trouver la période de la révolution de Jupiter autour de son axe, de neuf heures cinquante six minutes. Cette tache, après avoir paru les six derniers mois de l'année 1665. s'éfaca l'année suivante, & parut de nouveau depuis le commencement de l'année 1672. jusques à la fin de 1674. Pendant ce tems là, on fit à l'Observatoire Royal des observations qui servirent à déterminer sa période avec plus de précision, l'ayant trouvée de neuf heures cinquante-cinq minutes & cinquante & une ou cinquante deux secondes. Elle disparut de nouveau, &

recommença de paroître en 1677. après quoy elle a paru & disparu plusieurs autres fois. On la vit encore sur la fin de Novembre dernier & au commencement de Decembre, adhérente à la même bande plus meridionale, & le 5. de ce mois de Decembre, à cinq heures 25. minutes du soir, Mr de Cassini fut surpris de voir une nouvelle tache plus obscure que l'ancienne, adhérente, non pas à la bande plus meridionale de Jupiter, mais à la moins, meridionale du costé du centre dont elle estoit fort proche. Elle estoit alors de figure ronde, & à peu près égale à l'ombre du troisiéme Satellite, dont le diametre est un peu plus grand que la vingtiéme partie du diametre de Jupiter,

qui occupe plus de six degrez de sa circonference , & en occuperoit plus de soixante & trois de la circonference de la terre , autant à peu près qu'en occupe toute l'Afrique. Il observa pendant une heure le cours de cette tache , qui alloit vers le bord occidental de Jupiter , & elle en estoit peu éloignée , quand les broüillards l'empêcherent de la suivre jusques à sa fin mais il eut la commodité de l'observer plusieurs fois à son retour , & d'en considerer le mouvement.

Depuis le 5. de Decembre jusques au 23 il tâcha toujours d'observer les retours de la nouvelle tache au milieu de Jupiter , & remarqua que ses revolutions anticipoient celles de la tache ancienne de

cinq minutes chacune ; de sorte que la revolution de la nouvelle tache parut estre de neuf heures cinquante & une minutes , negligant quelques secondes. Cette nouvelle tache ne conserva pas la mesme figure qu'elle avoit au commencement. Après quelques jours en retournant au milieu de Jupiter , elle parut en forme de croissant , dont les pointes tournoient vers la bande à laquelle elle est adherente. Après quelques autres revolutions , elle parut avoir la figure Astronomique du Taureau , dont les cornes tournoient vers la mesme bande. Ensuite , cette mesme tache parut divisée en trois taches peu éloignées l'une de l'autre. La premiere vers l'Occident estoit la plus petite & la plus adherente à la bande.

La seconde estoit la plus grande & plus détachée de la bande vers le Septentrion ; & la troisième plus Orientale estoit la moyenne en grandeur , & un peu plus proche de la mesme bande. Trois jours après , ces trois taches firent ensemble la figure d'un chevron d'armoiries , dont la pointe estoit tournée vers la bande , & l'espace adherent vers le centre avoit comme l'apparence d'une Montagne claire , dont la tache seroit l'ombre. Le 23 Decembre cette tache parut fort longue Elle estoit precedée d'une tache ronde , & suivie d'une autre d'une figure fort irreguliere , qui en estoit éloignée de la neuvième partie du diametre de Jupiter.

Le 13. du mesme mois , après

qu'on eut veu dans Jupiter cinq bandes, deux Septentrionales & trois Australes, une heure après il n'y resta que les deux bandes plus proches du centre, & un vestige tres-foible de la Septentrionale étroite. l'interstice clair entre les deux bandes qui restoit entier du costé d'Orient, deux petites taches rondes & noires adherentes à ces bandes l'une contre l'autre qui s'avançoient vers le centre, & qui se trouverent au milieu de Jupiter à sept heures quarantecinq minutes du soir, où elles retournerent ensemble le 15. à neuf heures sept minutes. Je vous rapporte le fait dans les mesmes termes, dont s'est servy Mr de Cassini, qui finit ses Observations en disant que Jupiter luy a paru

autre fois de figure un peu ovale , dont le plus grand diametre tendoit d'Orient en Occident, & que presentement il luy paroist rond , ce qui est une marque qu'il y a eu du changement dans sa figure. Ceux qui voudront voir les sçavans raisonnemens qu'il fait sur ces découvertes , les trouveront dans cet Essay d'observations qu'a imprimé le Sr Cusson, rue S. Jacques.

Le temps où nous sommes rend de faire la piece que vous allez lire. Elle est de Mr de Vin , dont tous les Ouvrages ont esté de vostre goust.





LE CARNAVAL.

EN bonnes gens Saturne &
Rhée

Dans leur Ciel vivoient à l'écart
Et courbez sous leurs ans , ne pre-
noient plus de part

Aux honneurs du vaste empyrée.
Là contens l'un de l'autre , & tou-
jours de loisir ,

Ils s'embarrassoient peu des affaires
du monde ,

Et se faisoient tous deux un sensible
plaisir

De leur vieille tendresse , & de leur
paix profonde.

Là ny bruit , ny procez ; là du fer ;
du poison ,

Pour augmenter ses biens , pour
perdre une Rivale ,

46 MERCURE

On ne connoissoit point la fureur
 infernale ; (raison.
 Tout s'y regloit au gré de la droite
 Comme des passions elle y domptoit
 la fougue ,
 La santé, la vigueur en faisoit les
 tresors ,
 Et l'on n'y conroit point aux Eaux
 d'Aix , ou de Pougue.
 Là de concert l'ame & le corps
 Suivoient tranquillement l'ordre de
 la nature.
 Là l'un sans cruditez, & l'autre
 sans chagrins , (vains ,
 Se passoit du secours, & des remedes
 D'Hypocrates & d'Epicure.
 Là ny transports bouillans , ny em-
 barbe , ny bains.
 Là nulle adresse criminelle ,
 Nuls envieux , nuls seducteurs
 N'y tendoient des panneaux , n'y
 corrompoient les mœurs.
 Là toujours l'amitié reciproque &
 fidelle

Parloit à cœur ouvert là se voyois
encor

Cette honneste pudeur de l'heureux
Siccle d'or.

Là regnoient en un mot , sans
trouble, sans malice ,

La probité , la foy , la paix , & la
justice.

L'inconstance par tout ailleurs
Du plaisir le plus grand alteroit les
douceurs.

Tel qui couroit après le fuyoit par
caprice

L'air mesme trop aisé dont il se pro-
duisoit.

En émuossoit la pointe , y rendoit
insensible ,

Et l'Ennemy le plus terrible
Qu'il eust, estoit l'excez que chacun
en faisoit.

On juge , on voit par là quelle en est
la manie ,

Et de là vint que les Dieux las

48 MERCURE

*Du Nectar & de l'Ambroisie
Ne trouvoient plus de goust dans
leurs divins repas.*

En vain Silene de la treille.

*Leur offre la liqueur vermeille ,
Et , pour la rafraîschir , sa neige &
ses glaçons ,*

En vain Neptune ses poissons ;

*En vain & Vertumne & Pomone
Leurs fruits d'Esté , ceux de l'Aut-
tomne ;*

*En vain Pan son gibier , en vain
Cérès la blancheur de son pain ,
Ils en sont dégoustez , & rien ne les
contente.*

*Enfin Minerve la prudente
D'un air gay se leve , & leur dit ,
J'ay veu quelquefois dans le monde
Des Princes rebutez de leur table
seconde*

*Sur un morceau de bœuf retrouver
l'appetit ,*

*Et nous pouvons , si bon vous sem-
ble ,*

Par

*Par des mets tout nouveaux nous re-
galer ensemble.*

*Chez Saturne allons de ce pas ;
Il vit grossieremēt de méchante den-
rée ,*

*Et, pour nous ragouster, mangeons ;
jusqu'aux Chats*

*Qu'en guise de Lapins luy sert sa
Femme Rhée.*

*Ce conseil fit trembler les jeunes de-
licats.*

*Peu s'en fallut qu'ils n'en vomis-
sent.*

*A ce nom seul saisis d'horreur
Venus & Phœbus en fremissent ;
Ganimede en a mal au cœur,
Ce mignon du Lanceur de foudre
Hebé, ny Cupidon ne pouvoient se
resoudre*

*A manger de ces Lapins-Chats.
Et tous invectivoient tout bas
Contre cette façon de vivre.*

*Mais bien moins friand qu'eux le
redoutable Mars*

Feu. 1691.

C

50 M E R C U R E

*Iettant sur eux d'affreux regards
Les força bien-tost de le suivre.
La partie arrestée, on veut l'exécu-
ter Momus, toujours bouffon, dit lors
à Jupiter,*

*Il faudroit chez Saturne aller en
mascarade,*

*Et nous déguiser à peu près
De l'air que nous estions, quand du
fier Encelade*

*Nous voulions éviter les traits.
Le plaisir en seroit plus piquant, &
moins fade.*

*D'ailleurs, chez le bon homme on ne
nous voit jamais :*

*Nous le laissons en proie à sa triste
vieillesse,*

*Et sans mesme du moins cacher avec
adresse*

*Le mépris trop honteux que nous
faisons de luy,*

*On le neglige, on l'abandonne,
Comme ces malheureux qui ne tou-
chent personne.*

GALANT.

51

Que diroit-il donc aujourd'hui
D'une visite si nouvelle ?

Qu'on traite, si l'on veut, cela de
bagatelle,

Ma raison, n'en déplaît aux sots,

N'en sera pas pourtant moins
bonne,

Et, sans meilleur avis, il me semble
à propos

De prendre un prétexte. Bellone

Applaudit à Momus de la main &
des yeux,

Et se joignant à lui, trouva bon que
les Dieux

Fissent passer cette partie

Sous la fausse couleur d'une galan-
terie.

Ainsi dit, ainsi fait. On se masque,
l'on part,

Et suivant à la file un burlesque
Etendart,

Toute leur troupe à pied, du dégoût
qui l'obsède.

C 2

En folâtrant court chercher le remede.

*Le bon Saturne un peu surpris
De cette folle Mascarade,
Ne s'en promet d'abord de la part de
son Fils,*

*Que quelque nouvelle incartade:
Mais si-tost qu'il en eut appris
Le motif & la cause, il reprit ses
esprits,*

*Et leur faisant fort bonne mine
Les conduisit luy-mesme en sa mai-
gre cuisine.*

*Là poussez, soit par le succès
Qu'ils s'estoient tous promis du con-
seil de Bellone;*

*Soit par la faim qui lors leur fit sen-
tir ses traits,*

*Et qu'un peu d'exercice donne,
Soit par la nouveauté du mets, là,
dis-je, enfin.*

*Jusques à s'arracher le morceau de
la main,*

*Ils se ruerent tous, quelle qu'en fust
la cause ,*

*Sur un affreux gigot de Bœuf,
Que Rhée avoit mis à la dobe ,
Et Jupiter , plein comme un œuf,
Iura qu'il n'avoit de sa vie
Avec tant d'appetit mangé de
l'Ambrosie.*

*Les Guignards & les Ortolans
Auroient esté pour eux moins doux
moins succulens.*

*Ils en lècheient leurs doigts, & ja-
mais Sacrifice*

*Ne fut au plus friand des Dieux
Si touchant , si délicieux ,
Que ce gigot de Bœuf assaisonné
d'épice.*

*Le grand Comus, Dieu des ragousts
Ce Docteur en cuisine aux Noces de
Pelée [de gousts ,
Avoit bien moins flaté toutes sortes
Et bien moins satisfait la divine
Assemblée ,*

*Que par là fit alors la bonne Femme
Rhée.*

*Le croira-t-on ? Du Ciel ce fameux
Assassin*

*Que Rome honora tant, & qui même
au plus sain,*

*N'ordonnois pour toute recette
Qu'une exacte & longue Diète.
Ne s'y ressouvint plus qu'il estoit
Medecin,*

*En un mot le celebre Guille
De nos Traiteurs le plus habile,
Et qui sçavoit si bien réveiller l'ap-
petit,*

*Auprès d'elle peut-estre eust perdu
son credit,*

*Peut-estre moins réussi qu'elle
A les guerir de leur dégoût,
Et peut estre perdu cette gloire im-
mortelle,*

*Qu'il s'est acquise en l'art de faire
(un bon ragoût.*

Il n'eust pas fait aster comme elle

Des siens à la vieille Cibelle,
Car malgré sa froideur & le poids
de ses ans,

La doze eut le secret de chatouiller
ses sens.

Loin de vouloir songer qu'elle est
trop indigeste,

Elle en goûte, & dans les assauts
Qu'à l'envi l'on lui livre, aidant
les plus dispos,

Tout s'en devore, & rien n'en reste.

Pour tout dire, ces délicats

Qu'avoient tant alarmé les Chats
Plus que les autres en mangèrent.

L'histoire dit qu'ils s'en saoulerent.

Et qu'oubliant leur mal de cœur
Ils donnerent dessus d'une si grande
ardeur,

Qu'à peine attendoient-ils que la
viande fût cuite.

L'appetit leur tint lieu de sauce &
de cuisson,

Et ce mets fut trouvé si bon,

Qu'enfin pendant trois jours de
suite

On en continua l'agréable repas,

Le galant Apollon fit luy-mesme à
sa gloire

Des Vers dont par malheur je ne me
souviens pas,

Et pour en conserver la joye & la
memoire,

Ce temps, à la vertu qui n'est que
trop fatal;

Se renouvelle chaque année;

Ce temps fortuné, dis-je, aux Jeux
aux Ris, au Bal

Se passe, & tant que dure une triple
journée

Le plus sobre Mortel le consacre au
Regal.

En faveur de l'Epoux de Rhée

On voulut de son nom le nommer
Saturnal;

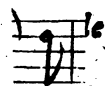
On l'érige encor mesme en Feste so-
lemnelle,



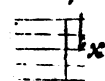
rit ma



ade



re ple



in

re

pos de ma vie,



Je dan

e. Je croy je =

ma vi - e que roy =

*Et ce temps plus que Bachanal
Sans changer de destin comme de nō
s'appelle*

*Aujourd'huy LES IOVRSGRAS ,
autrement CARNAVAL.*

Les Vers que vous allez lire
ont esté mis en air par l'Illustre
Mr Lambert. Ce nom est un
grand Eloge.

AIR NOUVEAU.

LA Paix estoit maistresse de
mon cœur ,

*Et je goustois le tranquille
bonheur*

*De revoir sans changer les beaux
yeux de Silvie ;*

*Je croyois loin de moy l'amour & son
tourment ,*

*Mais j'éprouve aux dépens du re
pos de ma vie ,*

C 5

*Que pour se rengager il ne faut
qu'un moment.*

On ne souhaite rien tant que la verité dans l'Histoire, & cependant il est assez rare de l'y trouver, non seulement parce que chacun cherche à la déguiser suivant la diversité de ses interets, mais encore parce que tant de gens mal instruits se mettent de faire des Relations, que quelques précautions que prennent ceux qui s'en servent comme de memoires pour faire un corps de toutes les circonstances qui s'y rencontrent, ils ne peuvent souvent s'empescher d'estre trompez. C'est ce qui est cause qu'on n'a rien sceu jusqu'icy de bien certain, touchant ce qui s'est passé au Siege du Cha-

teau d'Edimbourg , durant la derniere revolution d'Ecosse. On en a parlé differemment selon les differentes nouvelles que l'on en a répandues , & comme il m'en est tombé entre les mains une Relation qu'on ne sçauroit soupçonner de fausseté, puis qu'elle a esté faite par Mr le Duc de Gordon, qui défendoit ce Château pour le Roy Jacques II. son Maistre, je croy vous faire plaisir de vous l'envoyer. Elle servira à rectifier auprès de vos amis qui peuvent en avoir leu d'autres, mille choses éloignées de la verité qui ont esté publiées pendant ce Siege. Quoy que ce soit rappeler ce qui s'est passé il y a près de deux ans, c'est vous faire part d'un morceau d'Histoire qui est bon à con-

server. Il a esté dressé en ces termes.

Le soulèvement général arrivé en Angleterre contre le Roy de la grande Bretagne sur la fin de l'année 1688. s'estant ensuite étendu en Ecosse, le Duc de Gordon, Gouverneur du Chasteau d'Edimbourg, résolut de signaler son zele & sa fidelité pour Sa Majesté Britannique en cette malheureuse occasion. Dans ce dessein il alla accompagné du Colonel Vvinderham, Lieutenant de Roy du Chasteau, voir le Comte de Perth, Chancelier d'Ecosse, auquel Sa Majesté avoit confié le soin du Gouvernement du Royaume. Ils confererent ensemble sur ce qui regardoit les devoirs de leurs Emplois, & ils instruisirent le Capitaine

Vvalis, qui commandoit alors la Garde du Palais Roïal où logeoit le Chancelier, de ce qu'il avoit à faire en cas qu'il fust attaqué par la populace. Le Gouverneur ayant appris qu'il y avoit du tumulte & de la sedition dans la Ville, se retira au Chasteau pour empêcher qu'on ne le surprist, & il envoya avertir le Chancelier de ce qui se passoit, & que les Gardes de la Ville ne s'opposoient point aux seditieux. Il sortit du Chasteau le lendemain pour l'aller trouver, & luy proposa de venir s'y mettre en seureté; mais le Chancelier luy declara la resolution qu'il avoit prise de s'éloigner, ne jugeant pas qu'il se püst soutenir dans l'administration des affaires, & il signa avant que de partir de la Ville

un ordre de luy payer la somme de cinq cens livres sterling, pour estre employée comme le Gouverneur le jugeroit à propos pour le service du Roy ; mais les Receveurs des revenus de Sa Majesté refuserent de la payer, disant qu'ils n'avoient point de fonds. Quelques heures après que le Chancelier fut party d'Edimbourg, une foule de jeunes gens attaqua la Garde du Palais Royal, commandée par le Capitaine VValis qui donna ordre de tirer dessus. Le Gouverneur l'ayant sceu, envoya aussi tost un Sergent au Maire ou Prevost de la Ville, avec une lettre par laquelle il luy demandoit le sujet de cette sedition, & il l'exhortoit à la faire cesser, en luy offrant toute sorte

d'assistance en cas qu'il en eût besoin pour tenir la Ville tranquille. Le Prévost de la Ville répondit au Gouverneur qu'à la vérité il y avoit du tumulte, mais qu'il espéroit le faire cesser sans le secours du Chasteau. Le Gouverneur envoya dire en mesme temps au Capitaine VValis, que s'il ne pouvoit se soutenir, il n'avoit qu'à se retirer dans le Chasteau, & qu'il luy enverroient un détachement de la garnison pour le recevoir & faciliter sa retraite; mais celui qu'il envoya à ce Capitaine ne put jamais l'aborder, parce que les Gardes de la Ville l'avoient attaqué & forcé dans la Palais. Le Gouverneur envoya au Roy un compte exact de tout ce qui se passoit.

Le jour suivant, le Gouverneur apprit que la populace pilloit des maisons qui étoient aux Catholiques, après avoir abatu la porte de la Chapelle du Roy, & celle du Palais qu'elle pilla. Il écrivit au President du Conseil, auquel appartenoit le soin du Gouvernement du Royaume, en l'absence du Chancelier conjointement avec le Conseil, de luy mander l'avis du Conseil sur ce qu'il avoit à faire dans cette fâcheuse conjoncture. Le President du Conseil luy répondit qu'il n'avoit qu'à se tenir sur la défensive dans le Château. Le soir du même jour le Gouverneur découvrit que sa Garnison alloit se revolter. Il assembla les Officiers Catholiques qui estoient dans le Chasteau, afin de résoudre avec

eux ce qu'il avoit à faire pour empêcher cette révolte. Le Lieutenant de Roy se chargea de veiller toute la nuit, & d'avertir le Gouverneur de tout ce qui pourroit arriver, & crût avoir tout calmé en envoyant au lit une partie de ses Soldats. Cependant l'un d'eux vint avertir le Gouverneur au milieu de la nuit, qu'une partie de la Garnison estoit venuë en tumulte dans la Salle des Gardes, où ils tiroient hors du lit ceux qui s'étoient couchez. Le Gouverneur y courut aussitôt, & leur parlant avec autorité il apaisa leur mutinerie, les fit coucher en sa présence, tant dans la Salle des Gardes que dans une Salle voisine, & fit éteindre toutes les lumières.

Le jour d'après , le Gouverneur assembla toute la garnison , dont les Soldats étoient la pluspart Protestans, & ayant appris que le sujet qui les portoit à la revolte , estoit qu'ils croyoient que le Gouverneur vouloit les obliger par serment à soutenir la Religion Catholique Romaine; il les rassura en leur disant qu'il n'exigeoit point d'eux d'autre serment que celui de soutenir la Religion établie par les Loix , & d'obéir au Roy & à leurs Officiers supérieurs. La pluspart de la garnison renouvela ce serment, & le Gouverneur cassa & fit sortir du Château ceux qui refuserent de le prêter. Quelques uns d'eux le prestèrent pour un mois seulement, en attendant les ordres du Roy,

le Gouverneur n'en ayant reçu aucun depuis que le Prince d'Orange estoit arrivé en Angleterre.

Quelques jours après, un Soldat Catholique qui estoit dans le Chasteau, estant yvré, donna un coup de bayonnette à son Camarade qui estoit couché. Cet accident jeta de la deffiance parmy tous les Soldats Protestans, qui disoient qu'ils ne vouloient pas se coucher, de peur qu'on ne les vinst égorger. Le Gouverneur fit aussi tost arrêter le coupable pour le faire punir severement, mais les Soldats Protestans luy demanderent sa grace, & il fut chassé. Un homme de qualité qui alloit à Londres vint donner avis au Gouverneur, qu'on avoit proposé dans le Conseil

de le sommer de rendre le Chasteau, parce qu'il estoit Catholique Romain. Le Gouverneur écrivit pour la seconde fois au Roy par un homme qui accompagnoit à Londres celuy qui luy avoit donné cet avis, & il rendit compte à Sa Majesté de l'estat des affaires en luy demandant ses ordres.

Quelques jours après, le Conseil Privé luy envoya dire qu'il alloit deputer vers luy quelques-uns de ses Membres pour luy parler. Le mesme jour, le President du Conseil & trois Conseillers, vinrent le trouver, & luy dirent que le Conseil souhaitoit qu'il mist le Chasteau entre ses mains. Le Gouverneur répondit qu'il ne devoit obeïr qu'au Roy, & le justifia par la lecture de sa Com-

mission. Le President & les Conseillers lui repartirent qu'il estoit obligé d'obeir au Conseil qui representoit la personne du Roy , ajoutant qu'ils n'avoient fait aucune démarche contre l'obeissance due à Sa Majesté pour reconnoistre le Prince d'Orange. Ils se retirerent ensuite , voyant qu'ils ne gagneroient rien sur l'esprit du Gouverneur.

Le lendemain un Clerc du Conseil vint au Chasteau avec un ordre signé de plusieurs Conseillers, par lequel le Conseil ordonnoit au Gouverneur de luy remettre le Chasteau. Le Gouverneur refusa d'y obeir, quoy que le Conseiller eût receu quelques semaines auparavant une lettre du Roy , qui portoit que tous les Gou-

verneurs des Forts & Châteaux du Royaume devoient obeir aux ordres du Conseil, & que plusieurs de ceux qui se disoient des Amis du Roy, & mesme des Catholiques, luy conseillassent de s'y soumettre. Il y en eut mesme quelques-uns qui luy insinuerent qu'il falloit laisser mutiner sa garnison, afin qu'il parût estre forcé de se rendre, suivant ce qui estoit arrivé en Angleterre à l'égard de plusieurs Officiers Catholiques; mais le Gouverneur rejetta également ces deux conseils, qu'il trouva pleins de foiblesse & de friponnerie. La nouvelle estant venue d'Angleterre, que le Prince d'Orange s'étoit rendu le maistre absolu de ce Royaume depuis la retraite du Roy, le

Gouverneur dépêcha à Londres un exprès avec des lettres à la Duchesse de Gordon, & à plusieurs de ses amis, pour sçavoir si Sa Majesté n'avoit point laissé d'ordres pour luy, n'en ayant point receu de sa part. On luy répondit que le Roy n'en avoit laissé aucun qu'il regardast, qu'on avoit seulement entendu dire que Sa Majesté en partant de Londres avoit dit à plusieurs de ceux qui estoient en charge, de pourvoir à leur sécurité, ce qui obligea le Gouverneur, d'écrire encore à Sa Majesté pour luy demander ses ordres, & il apprit que sa lettre avoit été rendue à Sa Majesté. Il ne se passa rien de considerable dans le Chasteau pendant quelques semaines, jusqu'à ce que les

Ecossois qui estoient à Londres se fussent adressez au Prince d'Orange , pour luy offrir le Gouvernement d'Ecosse , & le supplier d'en assembler les Etats, comme il avoit fait ceux d'Angleterre. Alors le Gouverneur fut exposé à de nouveaux dangers d'estre trahy par une partie de sa Garnison , & il eut besoin de toute sa fermeté & de toute son adresse , pour la maintenir dans l'obeïssance.

Le Prince d'Orange ayant accepté le Gouvernement d'Ecosse qui luy avoit esté offert , il écrivit une lettre au Gouverneur , par laquelle ce Prince luy en donnoit avis , & luy mandoit qu'il eût à quitter le Chasteau , & à laisser le commandement au Lieutenant de la Compagnie qui y estoit en garnison

garnison , lequel estoit Protestant. Cette lettre fut renduë au Gouverneur quelques jours après qu'on eut publié à Edimbourg une proclamation du Prince d'Orange , par laquelle ce Prince ordonnoit à tous les Catholiques de se deffaire de leurs Emplois , & de remettre leur Commission au premier Officier subalterne Protestant , ce qui encouragea le Lieutenant de la Compagnie d'Infanterie qui estoit dans le Chasteau , à refuser d'obeïr aux ordres du Gouverneur & du Lieutenant de Roy , & il fut mesme conseillé de surprendre le Gouverneur & de s'en saisir ; mais le Gouverneur ménagea si bien les esprits de sa garnison , que ce Lieutenant rentra dans son devoir. La

Fev. 1690.

D

Proclamation du Prince d'Orange fit que plusieurs de ceux mesmes qui estoient dans les interets du Roy , renouvelerent leurs instances auprès du Gouverneur , pour luy persuader de rendre le Chasteau, ne prévoyant pas qu'il le pust garder contre tout le Royaume. Le Gouverneur en fit sortir une partie de son équipage , & le Lieutenant de Roy fit la mesme chose, ce qui donna lieu au bruit qui courut qu'il devoit rendre le Chasteau, & le Gouverneur à la faveur de ce bruit sortit du Chasteau pour voir ses Amis, après y avoir esté enfermé deux mois entiers , tant pour empêcher la révolte de sa Garnison que pour n'estre pas arresté dans la Ville.

Quelques jours après , on

vint avertir le Gouverneur qu'il estoit arrivé un homme de la part du Roy , chargé de ses ordres. Il fut ravi d'estre honoré des commandemens de Sa Majesté , n'en ayant reçu aucun depuis le commencement des troubles. Cet homme dit au Gouverneur qu'il avoit veu le Roy partir de Paris pour Brest , & que Sa Majesté luy avoit commandé de dire à luy , Duc de Gordon , que sa volonté estoit qu'il laissast le Chasteau en seureté entre les mains du Lieutenant de Roy , & qu'il se retirast au Nord d'Ecosse, pour y attendre de nouveaux ordres de Sa Majesté. Le Gouverneur répondit à celuy qui luy portoit cet ordre de vive voix , que n'ayant point l'honneur de le con-

noistre , il souhaitoit de voir quelque écrit qui autorisast son message. Cet homme , nommé Braddy , luy repliqua qu'à la verité on le devoit charger d'une Lettre , mais que le Secrétaire d'Estat fut si pressé de suivre Sa Majesté à Brest , que la Lettre fut perdue. Le Gouverneur ne jugea pas à propos de déférer à un ordre verbal de cette nature , apporté par un homme qui luy estoit inconnu , joint qu'il croyoit ne pouvoir pas laisser en seureté le Chasteau entre les mains du Lieutenant de Roy. Ce n'est pas qu'il ne fust seur de sa fidelité & de son courage, mais il sçavoit que ce Lieutenant de Roy estoit fort haï de la garnison, qui en avoit donné des marques sensibles peu de temps aupa-

avant. Le gouverneur estoit d'ailleurs bien informé des mauvais offices que ses ennemis luy avoient rendus auprès de Sa Majesté, & des impressions desavantageuses qu'ils luy donnoient de luy, & il leur auroit donné un juste sujet de le blâmer, s'il avoit laissé la garde du Chasteau au Lieutenant de Roy, sans un ordre par écrit de Sa Majesté, ou de son Secrétaire d'Etat.

Quelques jours après la première Seance de la Convention d'Ecosse, le gouverneur découvrit qu'il se formoit une nouvelle conspiration dans sa Garnison, ce qui l'obligea à proposer à tous ses Soldats de luy prêter un nouveau serment; & comme il prévoyoit bien que plusieurs le refuseroient, il don-

na ordre à Henry Gordon d'engager de nouveaux Soldats qui avoient quitté service depuis les troubles, & qui estoient dans la Ville aux environs , & de choisir ceux dont il pourroit répoudre , pour remplacer les Soldats de sa garnison qui luy estoient suspects. Il assembla cette Garnison , & dissimulant qu'il sçavoit les mauvaises intentions d'une partie d'entre eux , il loua hautement leur fidelité , nonobstant les mauvais exemples que les deux Nations leur donnoient. Il leur dit en suite qu'il estoit bien informé des desseins qu'on avoit de les débaucher , & que pour mettre son esprit en repos , il souhaitoit que tous les Soldats renouvellassent le serment qu'ils avoient déjà presté, en met-

tant la main sur l'Evangile ,
 qui leur fut présenté par Mr
 Forester, Ministre Protestant,
 lequel a donné des marques
 singulieres de sa fidelité durant
 tout le Siege. Les plus confi-
 derables des Soldats refuserent
 de renouveler ce serment, &
 entre, autres un Sergent & le
 Maistre Canonier; deux sous-
 Canonniers demanderent du
 temps pour y songer , & le
 Chirurgien qui estoit hors du
 Chasteau n'y revint plus. Le
 Gouverneur fit desarmer ceux
 qui refuserent de prester le ser-
 ment, & on donna leurs armes
 aux nouveaux Soldats que
 Henry Gordon avoit engagez,
 Il fit aussi payer tout ce qui es-
 toit dû aux Soldats , chassa du
 Chasteau tous ceux qui a-
 voient refusé de prester le ser-

ment, & fit arrester le Maître
Cannonnier, pour luy faire
rendre compte de tout l'argent
qu'il avoit receu en son absen-
ce pour servir le Canon. Com-
me il avoit prevenu l'embarras
où il seroit en chassant ces Ca-
nonniers mal intentionnez, il
avoit fait venir quelques jours
auparavant dans le Chasteau
un Capitaine de Vaisseau nom-
mé Dumbat, fort expert en
l'Artillerie, qui laissa genereu-
sement sa femme & ses enfans,
abandonnez à la fureur de la
populace, qui fut fort utile dans
la suite à la défense du Chas-
teau.

La Convention s'estant as-
semblée, la premiere chose
qu'elle resolut fut, qu'il seroit
ordonné de sa part au gouver-
neur de rendre le Château,

& à luy & aux'Officiers de sa Religion de se retirer. Deux Membres de la Convention vinrent luy annoncer cet ordre , portant qu'il eust à y répondre sur le champ , & à y obeir dans vingt-quatre heures. Le gouverneur demanda du temps pour y répondre ; les Deputez se retirerent sans luy en vouloir accorder. Ce jour là , le Comte de Cumfermelin Beau frere du gouverneur, luy dit qu'il prévoyoit que les ennemis du Roy seroient les maistres dans la Convention , & qu'il estoit resolu de se retirer , & après quelques mesures prises entre eux pour le service de Sa Majesté , il se retira vers le Nord d'Ecosse. Le gouverneur luy donna un écrit , par lequel il prioit tous les Amis, & comp,

D 5

mandoit à tous ses Vassaux de se joindre & d'obeir à son Beau-frere dans toutes les occasions où il le jugeroit à propos pour le service du Roy , & pour maintenir le País dans son obeissance. Il y joignit un ordre au Sr Inesse , son Ecuyer , de donner à ce Comte tous les chevaux dont il auroit besoin, ce qu'il executa, & suivit le Comte de Dumfermelin pour le service du Roy. Ensuite le Gouverneur receut avis par plusieurs billets que la Convention estoit resoluë de mettre sa teste à prix, s'il refusoit de luy obeir. Le lendemain, deux Comtes, deputez de la Convention, retournerent au Chasteau, pour sçavoir du Gouverneur sa derniere réponse sur la reddition du Chasteau.

Le gouverneur jugeant qu'il falloit mettre l'affaire en negociation, leur donna quelques articles pour estre presentez à la Convention. Il demandoit entre autres choses que luy & tous ses Amis pussent aller librement par tout où bon leur sembleroit; qu'ils ne fussent point recherchez pour le passé, & que tous ceux qui voudroient passer les mers, auroient des passeports. Les deux Seigneurs députez porterent ces articles à la Convention. Les Députez revinrent au Chasteau, pour sçavoir qui estoient les Amis dont le gouverneur parloit. Il répondit qu'il les nommeroit lors que la Convention auroit signé les articles qu'il demandoit. Après plusieurs allées & venuës, le

gouverneur nomma pour les Amis tous les Clans Magdonels, & autres qui composent les Tribus des Highlanders, ou Habitans des Montagnes d'Ecosse. Cette proposition étonna tellement un des Députés, qu'il se mit en une très-grande colere, & étant de retour à la Convention, à peine voulut il rendre compte de sa négociation au Président & aux autres.

Immédiatement après, le Vicomte de Dundee donna avis au gouverneur par le jeune Cokbron, gentilhomme de qualité & de mérite, que la Convention alloit sur le champ le faire sommer dans les formes par les Hérauts avec leurs Cortes d'armes. Aussi-tôt on entendit les Trompettes qui ac-

compagnoient les Herauts. Le gouverneur fit former les portes, & monta sur les murailles. Les Herauts approcherent de l'endroit où il estoit, & l'un d'eux leur à haute voix la sommation, par laquelle il luy estoit ordonné sur peine capitale de quitter incessamment le Chasteau, & l'on promettoit six mois de paye aux Soldats qui le prendroient prisonnier, ou qui livreroient le Chasteau. Le gouverneur parla aux Herauts, & leur dit de remonter de sa part à la Convention, qu'il gardoit le Chasteau par commission de leur Maistre commun, & qu'il estoit resolu de le défendre jusqu'à la dernière extrémité. En même temps, il jeta de l'argent aux Herauts pour boire à la santé

de Sa Majesté, & ils s'y engagerent publiquement en le recevant. Si-tost que les Herauts furent retirez, un gentilhomme arrivé d'Irlande vint au Chasteau, & dit qu'il apportoit une Lettre de la part de Sa Majesté, & des assurances au Gouverneur de la part de Milord Tirconel, Vice-Roy d'Irlande, que s'il pouvoit encore garder le Chasteau six semaines, il auroit à son commandement une Armée de vingt mille hommes. Quand le Gouverneur vit la Lettre, il trouva qu'elle n'estoit point adressée à luy, mais au Chancelier, & en son absence à l'Archevesque, & en l'absence de celuy-cy à un autre. Ainsi le Gouverneur eut scrupule de l'ouvrir. Un autre moins scrupuleux

Pouvrit & la lut, mais on n'y trouva aucun ordre touchant le Chasteau. On demanda au gentilhomme qui l'avoit apportée, si Sa Majesté estoit en Irlande lors qu'il en estoit party. Il répondit que non. Le gouverneur l'envoya avec la Lettre du Roy, au Comte de Balcarris, & au Vicomte de Dundee.

Le même jour, le Lieutenant de la Compagnie du Chasteau demanda permission au gouverneur d'en sortir pour aller parler à quelque Amis dans la Ville, & dans le même instant, un Sergent du Chasteau des meilleurs qui fust en Ecosse, qui estoit même gentilhomme, vint la larme à l'œil luy demander son congé. Le gouverneur ne jugea pas à propos de

les retenir. Il fit assébler la garnison, luy parla, & dit aux Soldats, que ceux qui voudroient demeurer avec luy auroient sujet de ne s'en pas repentir, & qu'il donnoit la liberté de se retirer à ceux qui ne vouloient pas rester. Plusieurs se retirant, & même de ceux en qui le gouverneur avoit pris confiance. Après cette précaution, le gouverneur fit fermer toutes les portes du Chasteau, & se disposa à se bien défendre. La garnison estoit alors composée du gouverneur, du Lieutenant de Roy, d'un Enseigne, de quatre Sergens, dont il y en avoit un malade, & de six vingt Soldats ou environ, restez de cent soixante qui composoient cette garnison un peu auparavant, & tout cela, sans Canonniers.

sans Ingenieur , sans Chirurgien, ny argent, ny drogues.

Le 18 Mars 1689. la Convention fit placer des gardes autour du Chasteau , pour empêcher les provisions d'y entrer , & ceux qui estoient dedans d'en sortir. Ce jour là, le Gouverneur fit sortir ses chevaux conduits par son Cocher, qui fut saisi & mis en prison. Le Gouverneur visita les Magazins du Chasteau , après en avoir fait rompre les portes ; surquoy il est necessaire de remarquer que les Magazins des munitions de guerre n'estoient pas sous la direction du Gouverneur , mais du Maistre de l'Artillerie d'Ecosse , qui avant les troubles avoit ordre & pouvoir d'en disposer à sa volonté. Le Gouverneur en avoit plu-

sieurs fois fait ses plaintes inutilement, & représenté que la chose estoit sans exemple, & contre le bien du service du Roy, ce qui se justifia par l'évenement. Tous ceux qui avoient soin des Magazins du Chasteau, & qui n'obeissoient qu'au Maistre de l'Artillerie, allerent se rendre aux Ennemis, & leur déclarerent le peu de munitions qu'ils avoient laissé dans le Chasteau, & qu'il seroit facile de le prendre d'assaut en peu de jours. Le Gouverneur n'y trouva que cent soixante barils de poudre mal en ordre, & qui n'estoient pas remplis.

Le Dimanche suivant, Mrs grant & Macdonel vinrent se rendre au Chasteau. Ils appor-

terent une lettre au gouverneur, par laquelle il apprit qu'il se tramoit plusieurs conspirations contre luy, & que le Roy avoit écrit une Lettre à la Convention, qui y avoit esté leuë, mais sans aucun effet. Le jour suivant, le gouverneur découvrit avec une Lunette quelques Cavaliers qui paroissoient du costé du Nord de la Ville, & qui s'approchoient du Château. C'estoit le Vicomte de Dundée, qui s'estant rendu au pied du Roc, le gouverneur luy parla de dessus les murailles, & sortit ensuite du Château pour conferer avec luy. Le Vicomte rapporta au gouverneur ce qui s'étoit passé la Convention, à la réception de la Lettre du Roy, & le peu

d'effet que cette Lettre avoit fait sur les Membres de cette Assemblée. Le Gouverneur luy demanda à voir cette Lettre, mais Milord Dundée n'en avoit pas de copie, & le Gouverneur ne l'a jamais veüe. Milord Dundée se separa ensuite du Gouverneur, en luy disant qu'il alloit joindre ses amis, & les faire monter à cheval. Depuis ce temps-là, le Gouverneur n'a receu aucunes Lettres du Vicomte de Dundée.

Quelque temps après, le Gouverneur ayant demandé à parler le Capitaine Lauder qui commandoit au Blocus luy fut envoyé pour sçavoir ce qu'il vouloit. Il demanda Sauf conduit qui luy fut accordé pour le Sr VVinster, jeune homme d'esprit & de courage,

qu'il envoya à la Convention. Il écrivit une Lettre au Président pour la communiquer à cette Assemblée, par laquelle il luy marquoit qu'ayant appris l'arrivée du Roy en Irlande, il leur offroit d'aller de leur part assurer Sa Majesté de leurs soumissions, & leur representoit toutes les raisons qui pouvoient les obliger à prendre cette resolution. Il demanda qu'on enregistrast la Lettre, dont il y a encore plusieurs copies, mais tout cela luy fut refusé. Il rompit toutes sortes de negociations avec la Conventiō depuis cerefus, fit des feux de joye dans le Chasteau pour l'arrivée de Sa Maïesté en Irlande, & on tira par son ordre plusieurs volées de Canon.

Au commencement d'A-

vril , le general Major Mackay arriva avec des Troupes, du Canon, & quantité d'armes & de munitions , & il fit amas d'un grand nombre de sacs de laine pour les faire approcher du Chasteau. Le Major Mackay avoit servy dans les Troupes du Roy , & ceux de la Famille avoient donné des marques de leur zele & de leur fidelité durant les precedens troubles. Cet Officier avoit esté des amis du Gouverneur , ce qui l'obligea à luy écrire quelque temps après son arrivée , & à luy proposer une conference pour tascher de le faire rentrer dans son devoir. Le General Mackay fit réponse au Gouverneur qu'il ne pouvoit accepter cette conference qu'en presence de deux

Conseillers du Conseil Privé. Le Gouverneur luy repliqua qu'il ne vouloit conferer qu'avec luy seul, & qu'il devoit juger que son patty n'avoit pas confiance en luy, puis qu'il le vouloit faire accompagner de deux témoins.

Quelque temps après, on entendit dans la Ville beaucoup de bruit mêlé de sons de Trompettes. Ceux qui étoient dans le Chasteau crurent que c'estoit une nouvelle sommation qu'on venoit faire au Gouverneur de se rendre, & il se trouva par la suite que c'estoit la Proclamation qu'on faisoit du Prince d'Orange en qualité de Roy d'Ecosse. Quelques gens mal intentionnez contre le Gouverneur en ont pris occasion de le blasmer, de ce

qu'il n'avoit pas fait tirer sur la Ville lors de cette Proclamation ; mais il luy est aisé de répondre à ce reproche. Premièrement, ny le Gouverneur, ny les Officiers du Chasteau ne sçavoient pas au vray quel pouvoit estre le sujet de cette cérémonie. Secondement, le lieu de la Ville où on la faisoit estoit hors de la vue du Chasteau, & couvert de plusieurs bastimens qui estoient entre deux. D'ailleurs, le devoir du Gouverneur estoit de défendre le Chasteau que le Roy luy avoit confié, & non pas de consumer inutilement la poudre & les boulets qu'il avoit en fort petite quantité ; & quand il auroit cru ne pas manquer en suivant l'exemple du General Ruthen, qui avoit défendu

avant

avant luy le Chasteau d'Edimbourg durant la Rebellion contre Charles I. & qu'il fut le Comte de Brandefort pour ses bons & fidelles services. Il tint le Siege durant un an contre la Ville, & cependant il ne tira ny sur la Ville ny sur la Maison du Parlement durant ce Siege, & sa conduite fut approuvée en cela plusieurs années après par le Duc de Lauderdale, alors grand Commisfaire du Roy en Ecosse.

Le Gouverneur ayant esté averty la nuit qu'on remuoit la terre du costé de l'Occident du Chasteau, se rendit avec les Officiers sur le rempart, & par le moyen de quelques fusées qu'il fit jetter, il découvrit les approches des Ennemis. Il fit mettre le Canon en batterie, &

Fev. 1690.

E

le fit tirer sur leurs travaux pour les ruiner. Il fit aussi tirer quelques petites piéces de Canon chargées à cartouches, ce qui fit assez d'effet. On continua le feu durant toutes les nuits suivantes, ce qui retarda les travaux des Ennemis; mais ce feu continué consuma beaucoup de ses munitions. Le Chasteau estoit si mal fourny des choses nécessaires, que le Gouverneur fut obligé d'ordonner une sortie pour se pourvoir de ce qui luy manquoit, & les gens ramenerent quelques charges de paille qu'on portoit à la Ville, dont on avoit besoin au Chasteau pour charger le Canon. Cette sortie obligea les assiegeans à empêcher qu'il ne passât aucunes provisions près du Chasteau.



GALANT.



Pendant que les Ennemis avançaient leurs travaux & leurs approches, le Chateau abbatit quelques maisons où les assiégeans faisoient leurs Corps de Garde, & ils commencerent à élever une Batterie contre le Chateau. Le Gouverneur fit terrasser les Parapets qui n'estoient que de deux pieds d'épaisseur, afin de mettre ses Batteries en sûreté contre le Canon des Ennemis. Comme il n'avoit point de Canonniers, il choisit douze de ses Soldats des plus forts qu'il employa à servir le Canon sous les ordres du Capitaine Dambar, le seul qui entendist quelque chose dans l'Artillerie. Voicy en quoy consistoit celle qui estoit dans le Chateau. Une piece de canon de fonte

portant quarante-deux livres de balle, quatre de vingt quatre livres , une de dix huit , & deux de douze, outre lesquelles il y avoit quelques canons de fer de 24. 16. & de 12. livres de balle , mais qui ne valoient pas grand' chose. Il y avoit encore quelques petites pieces de campagne, un Mortier de quatorze poudres de calibre , & seize bombes seulement.

Environ ce temps-là , Mrs Mackpherson & Mackey , Irlandois , se jetterent dans le Chasteau, & montrerent pendant le Siege beaucoup de fermeté. Cependant le Gouverneur n'estoit pas en estat de faire des sorties à cause du petit nombre de ses Soldats & qu'il y en avoit une partie peu affectionnez , qui en auroient pris

occasion de deserter, & que les autres qui luy estoient fidelles venant à estre tuez , il auroit esté abandonné à la discretion des mutins , qui se trouvant les plus forts dans le Chasteau, l'auroient indubitablement trahy. Les Ennemis firent feu de leur batterie contre le Chasteau, elle estoit de quatre pieces de canon. Le Gouverneur la fit démonter, ils la reparerent, & jetterent quelques bombes dans le Chasteau qui mirent le feu à la méche dans un Magazin ; le Gouverneur la fit retirer sur le champ. Vn Sentinelle quoy que Catholique Romain , deserta du Chasteau, ayant sauté par dessus la muraille , où elle estoit plus basse qu'il ne falloit , & il arriva un grand nombre de canons , de mortiers, de bombes,

& de toutes sortes de munitions aux Ennemis , pour estre employées contre le Chasteau. Après l'arrivée de cette nouvelle Artillerie , les Ennemis dresserent une seconde batterie de pieces de 24. livres de l'autre costé du Chasteau , & une autre batterie pour les Mortiers , de laquelle ils firent grand feu. Ils jetterent quantité de bombes qui obligerent la garnison de se retirer sous des voûtes. Tout cela joint au travail des batteries & des retranchemens fatigua tellement la garnison , que beaucoup de Soldats tomberent malades sans pouvoir estre secourus n'y ayant ny remèdes , ny autres choses nécessaires.

En ce temps là , le Gouverneur receut une Lettre du

Comte de Dunfermelin son Beaufrere, qui estoit dans le Nord d'Ecosse avec le Viscomte de Dundee. Cette Lettre marquoit qu'ils avoient plus de cent Cavaliers; qu'ils avoient surpris un Party des Troupes de la Convention, & qu'ils s'en retournoient dans les Montagnes, où ils avoient besoin de quelques ordres du Gouverneur. Le Gouverneur répondit à la Lettre de son Beaufrere, & satisfit à toutes ses demandes, afin de le mettre en estat d'envoyer du secours au Château avant le premier de Juin, ne jugeant pas qu'il le pût tenir plus long-temps s'il n'estoit secouru. Il donna le mesme avis à tous les autres amis qui estoient attachez au Roy. ce qu'il fit de cōcert avec le Lieu-

tenant de Roy du Chasteau. Dans le mesme temps, le Gouverneur eut communication d'une Lettre d'une personne accreditée, qui luy ôtoit toute esperance d'estre secouru; il en fut d'autant plus surpris que la Flotte de France avoit battu celle d'Angleterre sur les costes d'Irlande, ce qui avoit fait esperer un prochain secours aux amis du Roy en Ecosse.

Le 28. May, une bombe des Ennemis tomba la nuit dans la Chambre où l'on gardoit les Registres du Parlement & autres papiers du Royaume. Le 29. le Gouverneur demanda à parler à Milord Rosse touchant les Registres, fit arborer le Pavillion, & envoya dire au President de la Convention, que c'estoit pour so-

lemniser la Feste ordonnée par un acte du Parlement tous les 29. jours de May, en memoire du rétablissement de la Famille Royale. Deux jours après, un Sergent, un Caporal & trois Soldats deserterent du Chasteau. La mesme nuit il en sortit deux femmes, dont le Gouverneur & la garnison se servoient pour porter des Lettres à la Ville, & pour y acheter quelques commoditez. Une de ces femmes alla trouver les Ennemis, & leur livrant les Lettres qu'elle portoit à plusieurs personnes de la Ville, elle fit connoistre l'estat du Chasteau, ce qui fut confirmé par le Sergent & le Caporal qui avoient deserté. Elle accusa l'autre femme qui fut prise & mise en prison.

E. 5,

après avoir fait depuis le commencement du Siege des messages tres-difficiles. La Convention fit ensuite arrester plusieurs personnes dans la Ville , à cause de l'intelligence qu'ils avoient avec le Chasteau , & particulierement le Chevalier Grant , dont la famille a toujours esté fidelle dans les tems les plus difficiles. On y arrêta aussi plusieurs Dames, comme Madame Lerge , Mademoiselle Ogelby & Mademoiselle Smith, qui nonobstant les terribles menaces du Conseil , répondirent si courageusement & si à propos , que tout le monde les admira. Cette cessation de correspondance avec la Ville découragea extrêmement la garnison du Chasteau.

La nuit suivante, les Affligens jetterent 40. bombes dans le Chasteau, & un Gentilhomme du Gouverneur fut blessé de l'éclat d'une de ces bombes, qui ruinerent & renverserent les Logemens du Chasteau. Le Gouverneur découvrit un endroit du Chasteau qui estoit fort foible & aisé à forcer, il y redoubla la garde, & les Ennemis firent un Logement fort près de cet endroit. Le Colonel Vuilfon, Irlandois étant venu expres de Londres à dessein de servir le Roy, tenta de se jeter dans le Chasteau; il avoit gagné un Sergent des ennemis pour le conduire, mais ce Sergent fut tué, ce qui empecha l'exécution de son dessein. Le nombre des Malades estoit si

grand dans le Chasteau, qu'il ne restoit pas assez de Soldats pour remplir les postes ordinaires, en sorte qu'on estoit obligé de laisser un Sentinelle douze heures en faction sans le relever. Le Gouverneur alloit souvent voir les Malades, & il obligeoit ceux qui se portoiént mieux de se lever pour faire leur devoir. Il fut resolu dans cette extremité de faire sortir du Château le Sr Grant, avec ordre de s'informer exactement s'il y avoit quelque esperance de secours, & de faire un signal dont on convint à un mille delà, s'il y avoit lieu d'en esperer, & que s'il n'y avoit aucune esperance, il feroit un autre signal different, & se retireroit au Nord d'Ecosse de peur d'estre pris. Deux jours

après , ledit Sr Grant se rendit à l'endroit designé , & fit un signal par lequel le Gouverneur & les Officiers comprirent qu'il n'y avoit point d'esperance de secours.

Cette derniere information ; le miserable état de la garnison-malade , & destituée de vivres & de secours , & le manque de munitions obligerent enfin le Gouverneur à faire battre la chamade pour demander à capituler. Le Chevalier Lanier Major general , le Colonel Balfour & Milord Clochester, vinrent au Pont-levis où le Gouverneur se rendit pour leur parler, & après quelques discours, on remit à traiter jusqu'au lendemain. La nuit on fit bonne garde dans le Château, le Sr Grant , dont nous

avons déjà parlé y entra , ce qui donna d'abord une grande joye au Gouverneur , croyant qu'il luy apportoit quelque bonne nouvelle ; mais après l'avoir examiné , il apprit de luy qu'il n'y avoit rien à espérer. Immédiatement après , le general Major Lanier , qui avoit sceu l'entrée dudit Sergeant dans le Chasteau , déclara au Gouverneur qu'il romproit le Traité, s'il ne luy mettoit cet homme entre les mains. Le Gouverneur le luy refusa , & le Traité fut rompu ce qui fit comprendre aux Officiers de la garnison qu'ils n'auroient qu'une tres-méchante composition des ennemis. Ainsi le Gouverneur proposa avec le Capitaine Dumbat , au Lieutenant de Roy , à l'Enseigne

& à Monsieur gardon ,
 Volontaire , qui s'estoit fort
 distingué durant le Siege , un
 moyen de se garantir de la
 cruauté des Ennemis , qui fut
 de se mettre à la teste des Sol-
 dats de la garnison qui leur res-
 toient en estat de combattre ,
 & lors qu'ils seroient au bas du
 Roc , de se faire un passage jus-
 ques au bord de la mer , & de
 s'y saisir de quelque Bateau
 pour s'embarquer. Ce dessein
 parut hazardeux & obligea un
 des Officiers à proposer qu'il
 ne devoit estre pratiqué qu'en
 cas que les Ennemis refu-
 sassent de leur accorder la vie
 sauve. La nuit suivante , les
 Ennemis couverts de sacs de
 laine pour se garantir des
 coups des Assiegez , dresse-
 rent sur le milieu de la Mon-

tagne du Chasteau une batterie defenduë par deux logemens qui se communiquoient. Ils firent beaucoup de feu sur le Chasteau de ces deux logemens, & on leur répondit de mesme avec le canon chargé à cartouches & avec la mousqueterie. La garnison passa toute la nuit sous les armes. & la Garde qui estoit à la grande porte, estoit exposée aux bombes qui tomboient incessamment parmy les Soldats : il y eut un de ceux qui servoient l'Artillerie, tué cette même nuit.

Le lendemain, le Gouverneur, quoy qu'indisposé, ne laissa pas de visiter les postes, & d'observer tout ce que les Ennemis avoient fait, & trou-

va leurs logemens avancez sur la Montagne, garnis d'Enseignes déployées qu'ils y avoient arborées. Le Lieutenant de Roy luy dit qu'il falloit écrire un billet pour obliger les Ennemis à renouer le Traité. Le Gouverneur luy répondit qu'il luy sembloit à propos d'attendre la Seance prochaine de la Convention, qui estoit le Lundy suivant, & luy dit en confidence qu'il ne vouloit pas recommencer à traiter, que Mr Grant, qui avoit esté cause de la rupture, ne fust hors du Chasteau; pour n'estre pas obligé de le livrer. En mesme temps on vint dire au Gouverneur que Mr Grant venoit de sortir du Chasteau, ce qui obligea le Lieutenant de prescrire le Gouverneur d'écrire, &

de s'offrir à porter la Lettre. Le gouverneur écrivit au general Major Lanier, & le Lieutenant de Roy donna la Lettre au Capitaine Muddi qui commandoit à la Tranchée. Ce Commandant demanda à parler au gouverneur, qui eut de la peine à y consentir. Milord Colchester, Anglois, se trouva à l'entrevue, & le gouverneur témoigna estre surpris de ce qu'on employoit un Estranger où il y avoit tant d'Ecossois. Enfin il donna les articles qu'il avoit dressez le jour precedant, du consentement de tous les Officiers, il estoit écrit de la main de l'Enseigne de la Compagnie. Sur les 3. heures après midy, Milord Colchester revint à la porte du Chasteau, on le gouverneur & le Lieutenant

de Roy le receurent. Il rendit au gouverneur les articles qu'il en avoit recus le matin, & luy en presenta d'autres que le General Major Lanier avoit dressez. Ces articles estoient tres-desavantageux, Lanier voulant que le gouverneur & le Lieutenant de Roy demeurassent prisonniers de guerre. Colchester se retira après avoir remis ces nouveaux articles au gouverneur. Il revint quelque temps après, & porta parole au gouverneur, que tous les Volontaires & Soldats de sa garnison ne perdroient pas un sol, & pourroient se retirer par tout où bon leur sembleroit dans le Royaume; que le Lieutenant de Roy auroit la vie sauve, & seroit conserve dans ses biens. A l'égard

du Gouverneur, comme il ne voulut rien stipuler pour luy, il demeura prisonnier de guerre à la discretion du Prince d'Orange. La nuit suivante du quinze de juin, le Genral Major Lanier prit possession des portes du Chasteau, que le Gouverneur avoit conservé sous l'obéissance de son Roy legitime, six mois après que toute la Grande Bretagne y avoit renoncé.

Après une lecture aussi serieuse que celle de cette Relation, vous voudrez bien donner un moment à une galanterie, où vous trouverez de la nouveauté. Je n'en connois point l'Auteur; je sçay seulement qu'elle a rejoüy tous ceux qui l'ont leuë.

AVIS A TIMANTE.

FAvory du grand Mecene,
 Recevez en bonne Estrenne
 Un avis fort bon & beau
 Que vous trouverez nouveau,
 Qui vous rendra cette année
 Toute heureuse & fortunée
 Si par vostre grand credit
 Il en est fait un Edit.

Cela ne vous sera pas difficile dans la conjoncture presente, où nostre invincible Monarque, pour achever de vaincre ses Ennemis, cherche des moyens aisez de grossir ses Finances, & il n'en peut trouver de meilleur qu'en demandant de l'argent à ceux qui le donnent facilement & avec profusion.

*On veut parler des Amans ;
Ils donnent en abondance
Et ne prouvent leurs sermens
Que par la belle dépense.
Par la libéralité
Une Maïstresse adorable
Leur devient plus favorable.
Que par l'assiduité
On n'en voit plus d'assez folles
Pour résister aux pistoles ,
L'or leur ouvre l'appetit ,
Met la plus farouche en feste ,
Et l'intervale est petit
Du don jusqu'à la conquête.
On ne veut point citer ,
Danaë ny Jupiter ,
Puis qu'il en est des exemples
Et plus recens & plus amples.*

Or pour vous expliquer davantage l'avis dont je parle , il faudra proposer à nostre Victorieux Monarque d'interdire

le commerce des amours dans son Royaume, pendant la guerre seulement, d'exiger de tous les Amans durant ce temps là, les dépenses qu'ils font pour leurs Maistresses. Il en tirera des sommes immenses sans leur ôter leurs besoins. puis que la plupart ne mettent à cela que leur superflu, & il ne sera question que de se priver pour un temps de leurs plaisirs.

Hé, dans quel temps pourroient-ils faire

Une plus louable action ?

Est-il rien de plus nécessaire ?

Est-il plus belle occasion

*De donner à ce grand Monarque
D'un Zele sans mesure une sincere
marque ?*

Voilà donc un moyen cer-

tain de remplir plus d'un Trésor Royal , & comme il est plusieurs Amans qui ne font point ou peu de dépense en amour ; soit par impuissance ou par avarice , il faudra obliger tous ces gens là de prendre party dans les Armées de Sa Majesté en sorte que ceux qui ne grossiront point ses Finances. grossissent du moins ses Troupes , ce qui sera un avantage égal à ce Prince.

D'ailleurs n'est-on pas plus heureux

*D'aller au chemin de la gloire,
Et de voir son nom dans l'Histoire
Que d'être un avare amoureux?*
Mais comme il arrivera sans doute , que plusieurs grosses Villes & Personnes considérables à nostre Monarque , ou
mesme

mesme de sa Cour, luy presenterent des requestes en faveur des Amours, & pour estre exceptées de l'Edit que l'on propose, en ce cas il faudra que Sa Majesté ne leur accorde cette exception, qu'à condition que tous les Amans & tous les Prevaricateurs des loix de l'Amour de l'un & de l'autre Sexe, payeront des taxes selon la qualité du crime, & suivant le tarif qui en sera réglé en son Conseil.

On taxera premierement

Le prix de chaque engagement.

Qui s'appellera droit d'entrée,

Et la taxe en sera réglée

Sur le pied de la qualité,

Durang & de la faculté;

Et puis tant pour une inconstance

Tant pour une infidelité,

Fev. 1690.

F

122. MERCURE

*Tant pour une legereté,
Tant faute de perseverance,
Tant pour manquer un rendez-
vous ;*

*Tant pour un injuste courroux ,
Tant pour une humeur inégale,
Tant pour un mauvais intervalle
Car dans un amour delicat
Tout passe pour crime d'Etat ;
Tant pour un Amant qui préfere
Le Jeu , le Vin , la Bonne-chere,
La Chasse, ou bien d'autres plai-
sirs ,*

*A voir l'objet de ses desirs ;
Tant faute d'une Serenade,
D'un Bouquet, d'une Promenade,
Et tant pour qui ne donnera
A l'Objet qui cause sa peine
La Comedie & l'Opera
Du moins une fois la semaine ,
Cela s'entend pour les Iris
Qui font leur sejour à Paris ;
Tant aussi pour une Maistresse*



Idolus fecit



*Qui sera perfide & traistresse,
Qui prodiguera ses douceurs,
Et partagera ses faveurs,
Tant pour tout cœur double &
parjure*

*Qui viole un tendre serment;
Tant pour un crime de rapture,
Tant pour un raccommodement;
Enfin tant pour les infractions
De toutes les loix de l'amour,
Dont on voit troubler les myste-
res*

En son empire chaque jour.

Vous voyez presentement,
generoux Timante, que cet
Edit seroit admirable, & que
vous en devez attendre de l'il-
lustre Mecene une récompen-
se tres considerable pour vô-
tre droit d'Avis.

*Et pour celles qui vous le donnent
Vostre bon cœur en usera
De la façon qu'il luy plaira;*

*A ce cœur elles s'abandonnent ,
 Sans attendre de leurs attraits
 Dans la conjoncture opportune
 Le sein de leur bonne fortune ,
 Et de leurs petits intérêts :
 Car à trop peu vous seriez quitte
 Ne regardant que leur mérite.*

La Faculté de Medecine de Montpellier a toujours esté celebre par les grands Hommes qu'elle a produits, & que l'on peut dire qu'elle a donnez à la plupart des Cours de l'Europe. Mr Vieussens, qui est de ce Corps, en a esté tiré depuis deux ans par un grand Seigneur, qui ayant connu ses rares talens, l'a fait venir à Paris, où il s'est acquis beaucoup d'estime. Sa Majesté ayant esté informée de son merite, l'a recompensé d'une pension, &

cette marque d'honneur l'a mis dans une si haute reputation, que S. A. Royale Mademoiselle d'Orleans, luy a bien voulu confier le soin de sa santé, en le choisissant pour son premier Medecin.

Je reserve encore jusqu'au mois prochain à vous faire voir, selon ma coutume, les Lettons de cette année, afin de vous donner aujourd'huy la Medaille d'une des plus memorables actions du Regne du Roy. C'est le Combat Naval donné au Cap de Belvesier, où les Flotes Angloise & Hollandoise furent battues & mises en fuite par celles de France, le 10. de Juillet de l'année derniere. Cette Victoire a fait connoistre à toute l'Europe que ces deux Nations s'attri-

buoient faussement l'Empire de la mer, qu'elles voudroient inutilement contester à leur Vainqueur. Vous verrez dans cette Medaille un revers d'un dessein correct & tres-bien executé. Le Roy en Neptune sur un Char, le Trident en main, pousse les Flotes d'Angleterre & de Hollande, dont chacune porte son Pavillon. Ces mots du premier de l'Eneide de Virgile son autour. *Maturate fugam. Illi Imperium Pelagi.* L'application en est tres-heureuse, puis que les Anglois & les Hollandois luy cedent par leur fuite la domination de l'Ocean. On lit dans l'Exergue : *Pugna ad Beveserium ; Anglis, Batavis una fugatis decimo Iulii 1690.*

Vous avez sans doute appris la mort de Messire François

Rouxel de Medavy, Archevesque de Rouën, arrivée à Mascon au commencement de ce mois. On tient que l'origine de la Maison de Rouxel-Medavy, vient de Jean Rouxel Gentilhomme Anglois, dont le Roy Charles VII. récompensa les services en luy donnant plusieurs Terres situées aux Bailliages d'Alençon & de Caën. Il épousa Marie d'Arconneur, Fille & Heritiere de Guillaume, Sr de Medavy, & il en eut entre autres Enfans. Georges Rouxel, Sr de Medavy, tué en 1479. à la Journée de Guinegaste. Fleury Rouxel, Sr de Medavy, Fils de Georges, fut Pere de Jacques Rouxel, Sr de Medavy, qui de Françoise, Dame de Pierre fitte, laisse Jacques Rouxel de Me-

davy II. du nom , qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Roy en 1569. Gouverneur d'Argentan en 1571. Capitaine de cinquante Lanciers , Lieutenant general du Duché d'Alençon pour François de France Duc d'Alençon en 1584. & son Chambellan Ordinaire. Pierre Rouxel , Baron de Medavy , son Fils, épousa en 1586, Charlotte de Hauteмер, Comtesse de Grancey , Fille de Guillaume, Sr de Fervacques, Maréchal de France. Il fut fait Lieutenant general en Normandie en 1594. Conseiller d'Etat ordinaire en 1611. & mourut deux ans après. Il fut estimé par sa valeur , & renommé par sa force, dont on raconte qu'ayant percé d'un coup d'épée dans un combat le Sr de Trep-

gny qui estoit à la teste d'une Compagnie de gendarmes, il le porta tout armé & enfermé de son épée plus de quatre pas en l'air. Ce Pierre Rouxel de Medavy, Comte de Grancey, laissa trois Fils, qui furent Jacques III. du nom, Comte de Grancey & de Medavy, Chevalier des Ordres du Roy, Maréchal de France; François Rouxel de Medavy, Abbé de Cormeilles & de Saint André nommé à l'Evesché de Seez en 1651. & l'Archevesché de Roüen en 1671. & Guillaume Comte de Marey, Maréchal de Camp, mort d'une blessure au combat de Briare en 1651. Mr l'Archevesque de Roüen, dont la mort donne lieu à cet article, estoit dans sa quatre-vingt-septième année, & Con-

E S

seiller d'Etat ordinaire, & s'estoit toujours extrêmement distingué par la force de son esprit, dont les lumieres étoient demeurées également vives malgré son grand âge. Sa charité se répondoit sur quantité de pauvres Ecclesiastiques, qu'il assistoit selon leurs besoins, par des pensions secrètes, il secouroit même beaucoup de Familles de Noblesse qu'il sçavoit estre en nécessité. Mr l'Evesque de Mascon ne l'a presque point quitté dans sa maladie, pendant laquelle il luy a rendu toutes sortes de devoirs. Son Corps a esté porté à Grancey, & on a fait à Mascon des Services solennels pour le repos de son Ame. Le Presidial & tous les autres Corps y ont assisté. Quant à feu Mr. le Maréchal de Grancey,

Aîné des trois Freres, il épousa en premieres, Noces Catherine de Monchy, Sœur de Charles, Marquis d'Hocquincourt, Maréchal de France, & en secondes Noces vers l'an 1648. Charlotte de Mornay, Fille de Pierre, Sr de Villarceaux, & d'Anne Olivier Leuville. Il a laissé de son premier mariage Pierre Rouxel II. du nom, Comte de Grancey, qui s'est marié trois fois, & qui est Pere de Mr le Comte de Medavy, que Mr l'Archevesque de Rouën a fait son Legataire universel.

J'ay aussi à vous apprendre la mort de Messire Hilaire Bordier, President en la Cour des Aides, arrivée sur la fin du mois passé. Il estoit Frere de Mr Bordier, Intendant des Finan-

ces, par qui la belle maison du Raincy a esté bastie.

Il vient de paroistre un Livre, de l'utilité duquel le titre pourra vous faire juger. C'est *l'Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang & les dernières découvertes démontrée au Jardin Royal par Mr. Dionis, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, Chirurgien ordinaire de la feuë Reine, & Juré à Paris.* Il commence d'abord par l'Osteologie, parce que c'est par elle qu'on ouvre les Exercices au Jardin Royal, & que la connoissance des Os doit preceder celle de toutes les autres parties. Il fait huit Demonstrations; deux des os en general, deux des os de la teste, deux de ceux du tronc, & de ceux des extremittez. Il continuë par dix

autres Demonstrations Anatomiques. Il en fait quatre des parties contenues dans le bas ventre ; deux de celles de la poitrine , deux de celles de la teste , & deux des extremités. Au commencement de chacune de ces Demonstrations il y a une Planche qui represente les parties que l'on y fait voir , & les mesmes lettres qui y sont gravées, se trouvent à la marge de l'endroit du discours qui explique ces parties , afin qu'on y ait recours. Mr Dionis ayant fait ces Demonstrations publiques au Jardin Royal pendant huit années consecutives, par ordre du Roy , & de Mr Daquin , premier Medecin de Sa Majesté, & n'ayant cessé que pour remplir la Charge de Premier Chirurgien de Madame

la Dauphine dont il fut alors honoré, on doit juger par là du mérite de son Ouvrage, dont on peut dire que le travail est immense. Il y a dix-huit Planches, & chaque Planche contient differens sujets, & ce qui va à l'infiny. Elles sont gravées par Mr Thomassin, fort estimé dans son art, & rien ne manque de tout ce qui a pû contribuer à la beauté de l'impression de cet Ouvrage.

Le Sr guerout Libraire, Galerie neuve du Palais, debite un autre Livre nouveau, intitulé, *Pratique de Medecine Speciale*. Il est du sçavant Michel Estimuler, & on peut dire que ce grand Homme qui excelle en tout, s'est en quelque sorte surpassé dans cet Ouvrage, où il traite des maladies.

propres des Hommes, des Femmes & des Enfans. Tout y est démontré d'une maniere aussi nette que sçavante, en sorte qu'il rend tres intelligibles les matieres embrouillées de la generatiõ. Les maladies des hommes qui y ont rapport, y sont proposées avec beaucoup de methode, ainsi que celles des Filles & des Femmes. On y enseigne le regime des Femmes grosses & des Accouchées, avec la maniere d'accoucher, & de remedier aux maladies qui surviennent en ces estats. Quoy que l'Auteur parle fort au long de toutes ces choses, il s'étend particulièrement sur ce qui regarde l'éducation des peüts Enfans. Il rend raison de toutes les incommoditez auxquelles ils peuvent estre sujets.

pour en mieux fonder la cure, persuadé que c'est dans cet âge rendre que la plupart des maladies jettent leurs racines. On a ajouté quelques Dissertations pleines d'érudition du mesme Auteur , sur l'Épilepsie , sur l'Ivresse , sur le mal Hypocondriaque , sur la douleur Hypocondriaque , sur la Corpulence , & sur la morsure de la Vipere. Ces sortes de maladies sont expliquées resmethodiquement , avec leurs signes & leurs cures , & le tout fait un corps de Pratique de Medecine , que l'on nomme Speciale , tant parce qu'elle ne regarde que certains âges, que pour la distinguer de la pratique de toutes les maladies du corps humain en general , qu'Estmulcr a écrite avec la dernière exactitude, & qu'on donne

sera incessamment au Public traduite en nostre Langue, comme la Pratique speciale dont je vous parle.

Mr gautier, Ingenieur Ordinaire du Roy, Auteur du *Traité des Fortifications nouvelles*, & de l'Art de laver & de peindre sur le coloris, qui ont esté si bien receus du Public, vient de nous donner un *Traité de l'Artillerie*, qui explique la difference, les proportions, les renforts, les portées, les affusts, & tout ce qui concerne les Canons dont on se fert en France, tant sur terre que sur mer. Il y ajoute la maniere de jeter des Bombes, & donne à connoître les proportions de ces machines, comme des Mortiers qui servent à les chasser, avec plusieurs expé-

riences sur ce sujet, & le moyen de composer toute sorte de feux d'artifice de guerre. Ce Livre se trouve aussi chez le Sr. guerout, & a esté imprimé à Lyon, ainsi que la Pratique de Medecine Speciale, par le Sr. Amaulry.

Le hazard fait quelquefois arriver des choses qu'on croit impossibles, à ne regarder que les apparences. Un Cavalier d'un véritable mérite, né parmy les graces, mais fort broüillé avec la fortune, devint amy d'une jeune Demoiselle, qui par sa beauté & par son esprit auroit pû toucher les plus insensibles. Elle avoit un bien assez mediocre, & vivoit contente avec sa Mere, qui luy souhaitant un Party avantageux, se tenoit fort reservée sur les visites qu'

elle permettoit qu'on luy rendist. Ainsi sa maison estoit fermée à tous ceux qui pouvoient n'avoir que des douceurs à luy dire, & si elle consentoit à souffrir le Cavalier, c'estoit par un certain privilege qu'il s'estoit acquis d'estre bien venu par tout, non seulement par un agrément d'humeur qui le faisoit souhaiter dans le plus beau monde, mais parce que l'éloignement qu'il monstroient pour tout ce qu'on peut appeller engagement, le rendoit sans conséquence. Il estoit d'une Noblesse assez distinguée, & le Jeu dont il faisoit sa plus solide ressource, fournissoit dequoy subsister. Cependant le merite de la jeune Demoiselle avoit fait sur luy des impressions si fortes, qu'il s'échapoit quel-

quelquefois jusqu'à luy dire, que malgré l'aversion qu'il avoit à s'engager, il sentoît bien que s'il s'estoit trouvé en estat de la rendre heureuse, il auroit voulu passer sa vie avec elle. La Belle luy répondoit en riant, qu'à cela près il estoit assez son fait, mais que la raison estoit seule à consulter lors qu'il s'agissoit de mariage, & que la vie estant longue, & le cœur aussi sujet à s'user que toute autre chose, il n'y avoit rien de si dangereux que d'en croire le penchant. La sagesse de sa conduite, & les belles qualitez le faisant toujours entrer plus vivement dans ses intérêts, il luy dit un jour, que puis qu'il ne pouvoit esperer de la mettre par luy - mesme dans la fortune qu'il luy souhaitoit,

il vouloit tâcher d'y réussir par un autre, en luy amenant un de ses Parents, qu'il jugeoit capable d'en devenir amoureux, pour peu qu'elle prist soin d'employer les avantages que luy donnoit sa beauté. Ce parent estoit un homme qui donnoit dans les grands airs, & qui estant déjà maître d'un bien très considerable, attendoit encore la succession d'un Oncle fort riche, qui devoit luy laisser de quoi soutenir avec éclat le nom Marquis, que l'ambition luy avoit fait prendre. Cette proposition charma la Mere, qui attendit avec grande impatience que le Cavalier s'acquittast de sa parole. Le Marquis leur fut amené peu de jours après, & vous pouvez croire qu'il eut tout sujet d'estre con-

tent des honnestetez qu'on eut pour luy. La Belle n'oublia pas de faire valoir tout ce qu'elle avoit de charmes, & il demeura si touché de ses manieres, qu'il ne put la voir sans souhaiter de la voir sans cesse. Ainsi ses soins furent assidus, & comme dans ses visites il n'estoit troublé par aucun Rival, il passoit des jours entiers auprès d'elle avec un plaisir qui ne se peut concevoir. Le Cavalier estoit quelquefois de la partie, & ce qu'il disoit souvent au Marquis du vray merite qu'il luy connoissoit, ne servoit pas peu à flater sa passion. Si tost qu'on la crut assez violente pour ne risquer rien en l'engageant à se declarer, la mere qui n'avoit pas moins d'esprit que d'adresse, ayant insensiblement conduit le dis-

cours sur le soin que l'on étoit obligé d'avoir de sa réputation, prit delà occasion de luy remontrer qu'il y alloit de la gloire de sa Fille de ne pas donner matiere à de facheux contes, & que les visites qu'il luy rendoit estant remarquées, il falloit ou les finir, ou faire connoître quelle estoit la cause de tant d'affiduité. Le Marquis entièrement charmé de la Belle ne manqua pas de répondre qu'il n'avoit pour elle que des vœux fort legitimes; qu'il le feroit voir en l'épousant, mais que devant heriter d'un Oncle fort riche, qui ne consentiroit pas à un mariage où le seul merite de cette belle personne estoit à considérer, il estoit contraint d'attendre que la mort le mist en pouvoir

d'exécuter ce qu'il estoit resolu de faire; que cet Oncle estoit fort vieux, & mesme sujet à de grands maux en sorte qu'il y avoit lieu de s'asseurer qu'il ne vivroit pas encore longtemps. Cette réponse ne satisfit pas tout à fait la Mere, qui ayant parlé au Cavalier pressa de nouveau le Marquis en sa presence. Le Cavalier fut d'avis d'un mariage secret qui demeureroit caché du vivant de l'Oncle, mais les inconveniens que le Marquis y trouva, l'empescherent de se rendre, & enfin pour les convaincre de sa bonne foy il proposa de faire cesser leur crainte, par une Promesse de mariage qu'il offrit de faire dans les termes les plus forts. La chose fut acceptée, & l'on resolut d'attendre la
mort

mort de l'Oncle. Le Marquis n'eut pas si-tost une entière liberté de voir la Belle, qu'il en voulut abuser. Il crut que la Promesse qu'il luy avoit faite, le mettoit en droit d'en exiger quelques legeres faveurs, & le refus qu'elle luy en fit, estant regardé comme une marque de son peu d'amour pour luy, le porta à des reproches qu'elle repoussa avec d'autant plus d'aigreur, que ne trouvant rien qui luy plust dans sa personne, elle ne s'estoit resoluë à l'écouter que par la veuë seule de ses interets. Ce procédé peu respectueux commença à les brouiller, & la Belle en fut si fort irritée, que ne pouvant plus s'assujettir aux complaisances qu'elle avoit eues jusqu'alors, elle re-

Fev. 1690.

G

fusa de le voir un seul moment qu'en preséce de sa mere. Une vertu si rigide ne put accommoder le Marquis. Il en fit ses plaintes & les voyant inutiles, il s'imagina que s'il luy rendoit des devoirs moins assidus, la crainte de le perdre pourroit l'obliger à prendre une autre conduite. Cet expedient luy plut & il le mit en usage. Il passa cinq ou six jours sans aller chez elle, & cette retraite ne fit point l'effet qu'il en avoit attendu. Elle ne servit qu'à faire ouvrir les yeux à la Belle, qui le recevant ensuite avec beaucoup de froideur, porta, insensiblement son indifférence jusques au dégoût. Ainsi il eut beau continuer à la voir plus rarement, elle dedaigna de luy demander pourquoy il diminuoit ses empressements, & la

Mere seule luy en fit quelque reproche. Il s'excusa sur ce qu'on avoit averty son Oncle de ses frequentes visites , & qu'il se voyoit contraint de les retrancher , pour ne luy pas donner des soupçons qui luy pouroient estre préjudiciables. La Belle luy répondit fierement que puis que cet Oncle trouvoit mauvais qu'il fit paroistre de l'attachement pour elle , le meilleur party qu'il eust à prendre estoit de l'abandonner pour le satisfaire. Le Marquis se tenant fort outragé de cette fiere réponse , cessa de la voir entierement ; & le Cavalier l'ayant blasinée du peu de mégement qu'elle avoit eu pour un homme qui la pouvoit mettre dans un rang considerable , elle luy fit voir qu'en l'éloi-

gnant elle ne perdoit que ce qu'il luy eust esté impossible de garder. En effect, toutes les démarches du Marquis faisoient trop connoistre qu'il ne luy avoit rendu des soins que dans l'esperance de surprendre sa foiblesse, si elle eust esté capable d'en avoir pour luy. Cette pensée luy donna une si forte indignation, que comme elle avoit autant de fierté que de vertu, elle voulut que le Cavalier luy reportast sa Promesse, afin qu'il ne la crust pas d'un caractere à vouloir tirer quelque avantage de l'engagement où il s'estoit mis. Le Cavalier luy résista fort long-temps, & se vit enfin contraint d'emporter cette Promesse, qu'elle l'engagea de rendre au Marquis. Il luy dit le lendemain qu'il l'a-

voit remise entre les mains, & ne laissa pas de la garder, jugeant à propos d'en estre toujours le maître, afin qu'elle luy servist à donner au moins de l'inquietude à son Parent dans l'occasion, s'il n'en pouvoit faire un meilleur usage. Il arriva quelques jours après que l'Oncle se mit en teste de marier le Marquis. Il jeta les yeux sur une jeune Héritière qui avoit beaucoup de bien, & dont le Tuteur estoit son meilleur Amy. Il n'eut pas de peine à le gagner, mais la plupart des autres Parents luy resistèrent. Ils s'intéressoient pour un Gentilhomme qui étoit pour elle un Party considérable, & après qu'on eut fait jouer toutes sortes de ressorts, il fut impossible de les faire consentir à ce mariage, à moins que l'Oncle

ne se resolust à faire une avance de cent mille écus à son Neveu. Il agréa la condition, & le Marquis fut dans une joye qu'on ne sçauroit exprimer. Rien ne luy pouvoit estre plus avantageux que cette affaire, qui luy assurait cent mille écus sur le bien de l'Oncle, & luy donnoit une Femme qui luy apportoit de tres-belles Terres. Si tost qu'on eut réglé les articles, le Cavalier prit son temps pour demander au Marquis comment il croyoit se pouvoir tirer d'affaire avec la Belle. Il l'assura que sa résolution étoit de s'opposer à son mariage, & luy fit comprendre qu'il devoit tout craindre de l'éclat qu'elle feroit; puis que les Parens de sa Maistresse ne demandoient qu'un pretexte pour rentrer

dans le Party qu'on les avoit forcez de quitter. Le Marquis s'inquieta, & jugeant qu'il luy estoit d'une tres-grande importance de remedier à cet embarras, il pria le Cavalier d'employer toutes sortes de moyens pour retirer sa Promesse. Le Cavalier luy fit croire pendant quelques jours, qu'il ne falloit esperer aucun accommodement, la Belle estant obstinément resoluë de le poursuivre; & enfin comme s'il eust remporté quelque signalée victoire, il luy vint dire avec de grandes marques de joye, qu'il l'avoit fait consentir à luy rendre sa Promesse pour une certaine somme; mais il la porta si haut que le Marquis en fut effrayé. Après plusieurs allées & venues que le Cavalier feignit de

faire, elle fut réglée à dix mille écus. Le Marquis ne les donna pas sans beaucoup de repugnance, mais ce qu'il gaignoit par là estoit si considerable, qu'il crut devoir finir promptement. Les dix mille écus furent payez, & le Cavalier rendit la Promesse. Sitost qu'il eut receu cet argent, comme il estoit fort heureux au jeu, il voulut hazarder tout à la fois trois ou quatre mille francs qu'il avoit gaignez en plusieurs rencontres, & la fortune qui l'avoit déjà favorisé fut si constante pour luy, qu'en moins de huit jours elle luy donna cinq à six mille pistoles. Cela joint à ce qu'il avoit touché du Marquis, faisoit une somme assez importante. Il voulut iouir de son bonheur, & estant allé trouver

la Belle , il luy demanda si sa
 personne luy pourroit estre
 agréable avec trente mille écus
 en argent comptant , dont elle
 disposeroit pour telle Terre
 qu'elle voudroit luy faire a-
 cheter. La Belle écoua d'abord
 cette proposition comme une
 plaisanterie, mais quand en luy
 parlant serieusement, il luy eut
 appris ce que la fortune avoit
 fait pour luy, elle l'assura qu'en
 l'obtenant de sa Mere , il ne
 devoit craindre aucun refus de
 sa part. La Mere qui luy avoit
 obligation des avantages qu'il
 avoit tâché de procurer à sa
 Fille luy en montra sa recon-
 noissance en luy accordant le
 consentement qu'il luy de-
 manda. Il ne cacha pas ce qu'il
 avoit fait touchant le Promesse,

G S

& toutes deux se consolèrent sans peine de la perte du Marquis, dont le mariage n'est point encore fait. Il est traversé par son Rival qui fait agir contre luy une Puissance assez redoutable, tandis que le Cavalier gousté avec la Belle toutes les douceurs qui accompagnent une parfaite union.

Vous avez vu le mois passé dans les Nouvelles publiques, celles qui nous sont venues de Perse. Voicy l'Original d'une Réponse du Sophi à l'Empereur, dont le Public n'a vu que l'Extrait.

TRANSDUCTION
De la Réponse du Sophi à une
Lettre de l'Empereur,
du 20. Mars 1688.

LA Regle des Potentats dans la
sincerité & pureté, le fonde-
ment assuré de l'amitié & bien-
veillance, & le refuge de la con-
fiance, Leopoldus Empereur, tou-
jours Auguste, Roy de Hongrie, Al-
lemagne, Boheme, Dalmatie, &c.
Soliman Ambassadeur du tres-haut
& tres-puissant Roy de Pologne, en
toute perfection d'éloquence &
beaux discours nous a apporté une
Lettre remplie de témoignages
d'honneur & d'affection des conqué-
stes, & des moyens de retirer des
mains des Turcs les Prouinces dé-
pendantes du pays d'Iron & Perse
qu'ils ont empietées, & cela avoit

déjà esté représenté diverses fois par le Roy de Pologne & les Ducs de Moscovie au Trosne tres-élevé, & leurs Ambassadeurs sont venus à ce sujet; mais d'autant que depuis fort longtemps la paix & la foy jurée est entre les Osmançons & les Perses, la rupture de cette paix est empêchée par la Loy & par la Religion, & encore par la consideration de mes Ancestres qui sont dans le Paradis, & leur promesse de fidelité est un empêchement à ma grandeur, & je suis empêché de commencer guerre & hostilitéz, parce que je suis cette maniere de grandeur & de foy par écritures. Nous serons informez des succès, & le voile des prosperitez nous sera levé, & les Serviteurs de la Cour, repos des creatures, les recevront pour tres-agreables.

Je vous envoie aussi en originales réponses du Capigibachi, ou Grand Portier, au Comte de Siri, Ambassadeur du Roy de Pologne.

I. PROPOSITION.

Du Comte.

IL offrit de la part de son Maître deux mille Cosaques au Roy de Perse.

REPONSE.

Vostre Roy en a besoin pour préserver son Pays de l'incursion des Tartares.

II. PROPOSITION.

Le Comte represente la belle occasion qu'a le Sophy de reprendre Bagder.

REPONSE.

On attend que vostre Roy reprenne Caminiecks.

III. PROPOSITION.

Il remontre les grands avantages que le Sophy retireroit de son union avec les Princes Chrestiens.

R E P O N S E.

Que son Maistre retireroit bien plus d'avantage si ses Sujets estoient bien unis avec luy. Unissez vous bien ensemble , luy dit-il , & après , venez nous prescher l'union. Nous sçavons , ajouta-t il , ce qui s'est passé dans vos dernières Diettes , & nous sçavons de quelle maniere on a brouillé les Princes Chrétiens. Nous ne pouvons plus nous déterminer contre les Turcs , prévoyant les avantages qu'ils vont retirer de la desunion de vos Princes Chrestiens..

I'ajoute une Réponse du Sophi au Pape innocent X. L.

Vous ferez bien aise , fans
doute , de voir les qualitez
que les Rois de Perse don-
nent à nos Souverains Pon-
tifes.

R'EPONSE DU SOPHY

A N. S. P. le Pape Inno-
cent XI. qui luy avoit de-
mandé un Hospice à Cha-
maki , pour les Capucins
soumis à la sacrée Congre-
gation. Elle a esté expliquée
mot pour mot du Persan en
nostre Langue..

A La Haute Majesté du degré
suprême , Genie de Mercure ,
Firmament des Etoiles , opulente
Sagesse de Jupiter de tres-haut lieu,
la gloire de l'Aurore , Refuge de la
serenité & royauté , Arsenal de la
grandeur & de la justice , Residence

*de la Majesté & de la magnificence,
 Heritage de la force & puissance,
 Dieu des excellences, Precision dans
 les Armées, Connoissance entiere
 de tous les Etats, Esprit penetrant
 les veritez, Maistre des inte-
 rieurs les plus illuminez, plus
 exhaussé que les montagnes, vol
 d'une mesure sublime, Perle écla-
 tante, voye des richesses, l'excel-
 lence des excellences, le Chef des
 Grands, le premier des Potentats,
 Maistre du secret des Chrestiens, le
 Suprême des Seigneurs, l'honneur
 & fermeté des Chrestiens, & la
 serenité, Royauté, grandeur, ma-
 gnanimité, justice, sublimité, ex-
 cellence, magnificence, & bon
 augure, Innocent XI. Pape.*

*Après tous les discours necessai-
 res pour témoignage d'affection &
 les preuves des degrez d'amour, l'au-
 teur claire comme la Lune &*

brillante comme le Soleil, donne preuve entière de son affection, & fait sçavoir que vostre Lettre pleine de témoignages d'amitié nous a esté rendue en nostre demeure ressemblante un Paradis, par l'éloquent & doué de rares discours, Soliman Ambassadeur du tres-haut & tres-puissant Roy de Pologne. Le sujet de cette Lettre, est que nous commandions que quelqu'un de haut lieu dispose dans le pays de Chirvan une habitation pour recevoir les allans & venans dans ce pays de Cosroës. Ce Papier noble & ferme a esté expédié & accordé à ce sujet, qui sert de nouveau fondement posé sur l'affection. Si quelque chose manque des demandes & proiets en ce rencontre, faites le nous sçavoir, & la bien veillance du Roy sera toujours portée à leur enterinement. Que l'Etoile de la bonne

fortune avec l'honneur du bon plaisir de Dieu vous preserve de tous accidens.

J'ajousteray aux Nouvelles qui ont esté publiées de Perse, que les Enfans de Canavaskan, anciens Gouverneurs de Tessis, ayant fait des alliances de mariage avec le Prince de Rache Archetk, ont uny cette Province avec celles de la Mingrelie & de Dadian qui se sont données à eux; & que le Roy de Perse craint qu'Heraclé Mirza leur Beaufere, à qui il donna il y a deux ans le Gouvernement de Tessis, ne se mette de leur party, pour recouvrer la Principauté de Kakret qui luy appartient. Il retient toujours pour ce sujet sa Mere, sa Femme, & ses

Enfans en ostage. Il seroit à souhaiter pour le bien des Catholiques de Georgie, ou que les deux Princes de Chanavaskan réussissent dans leurs desseins, ou qu'ils recouvraissent le Gouvernement de Tessis, dont ils ont jouï successivement, en rentrant dans les bonnes grâces du Roy, qu'ils ont perduës par une aventure extraordinaire. L'Aîné de ces Freres appelé Chaknazarkan, ayant prié Sa Majesté de faire élever sa Sœur dans sa Cour, le Roy la receut, & la voulant marier avec avantage, il donna à ce Frere la liberté de choisir entre ses deux plus grands Favoris, dont l'un estoit le Fils de l'Aramadaulet, ou Grand Visir, son premier Ministre; & l'autre, le Gouverneur de la

Province de l'Oréstan appellé Chakrerdikan , qui estoit de la plus illustre Famille de Perse. Chaknazarkan eust pû éviter les malheurs où l'engageoit infailliblement le refus de l'un des deux, s'il en eust remis le choix au Roy , mais la gloire qu'il tiroit d'estre petit Fils du dernier Roy de Georgie , luy fit mépriser l'alliance du Fils de l'Atamadaulet , comme luy estant tres inégal , & il donna sa Sœur à l'autre Prince. L'Atamadaulet ne fut pas long-temps sans chercher à s'en venger. Il inspira de l'amour au Roy pour la Femme de Chaknazarkan , qui passe pour la plus belle personne du Levant. Le Roy la luy demanda , & sur le refus qu'il luy en fit , il envoya pour l'enlever le Neveu

du grand Visir avec une puissante armée. Il en vint aux mains avec Chaknazarkan, qui eut du dessous, & fut obligé de se sauver en Moscovie. On poursuivit sa Femme, qui s'estant mise à la teste des Troupes de son Mary qu'elle rallia, soutint long-temps les attaques de l'Armée de Perse, & trouva enfin moyen de se refugier auprès de luy. Cependant l'autre Frere, nommé Gourguinkan, faisoit l'hypocrite à la Cour, & le peu d'instruction que les Georgiens ont du Christianisme, luy faisoit croire qu'il pouvoit souffrir d'estre circoncis, pour obtenir le Gouvernement de Chaknazarkā, mais l'Atamadaulet qui l'en fit bien-tost chasser, trouva aussi le moyen de faire cou-

per la teste à son Beaufrere, & fit exposer sa Sœur à toutes les indignitez que peut inventer la lubricité Perfanne. Les Princes avoient eu quelque esperance de l'en pouvoir vanger par le secours des Ducs de Moscovie, mais il paroissent avoir peu d'envie de profiter des avantages, que la Religion Grecque leur donne sur ce beau Royaume. Nous avons en Perse Mr de Saint Olon, Eveque de Babilone, Frere de Mr de Saint Olon, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, & cy devant Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté à Genes. Ce Prelat animé d'un vray zele pour la gloire de Dieu, y fait les fonctions d'un digne Chef, avec tout le succez que l'on peut attendre de la la plus ar-

dente & plus sincere ferveur.

La Fable qui suit vous doit
paroistre agreable & par la mo-
rale , & par l'heureux tour que
l'Auteur luy a donne.



LES DEUX CHEVRES.

F A B L E.

*L*Es Chevres ont une proprie-
té,

*C'est qu'ayant fort long-temps
bronté*

*Elles prennent l'essor, & s'en vont
en voyage*

Vers les endroits du pasturage

Inaccessibles aux Humains.

*Est-il quelque lieu sans chemins ,
Quelque Rocher, un Mont pendant
en precipices,*

Mesdames s'en vont là promener
leurs caprices,
Rien ne peut arrêter cet Animal
grimpant.

Deux Cheures donc s'émancipant,
Toutes deux ayant patte blanche,
Quitterent certain Pré; chacune
de sa part

L'une vers l'autre alloit pour quel-
que bon hazard.

Un Ruisseau se rencontre, & pour
Pont une planche,
Deux Bellettes à peines auroient
passé de front.

Sur ce Pont.

D'ailleurs, l'onde rapide, & le
Ruisseau profond,
Devoient faire trembler de peur nos
Amazones.

Malgré tant de dangers l'une de
ces personnes,
Pose un pied sur la planche, &
l'autre en fait autant.

Le

Je m'imagine voir avec LOUIS

LE GRAND,

Philippe quatre qui s'avance

Dans l'Isle de la Conference.

Ainsi s'avançoient pas à pas,

Ne à nez, nos Aventurieres,

Qui toutes deux étant fort fieres,

Sur le milieu du Pont ne se voulu-
rent pas

L'une à l'autre ceder, ayant pour
Devancieres,

L'une, certaine Chevre au merite
sans pair

Dont Polypheme fit present à Ga-
latée,

Et l'autre, la Chevre Amalthée

Par qui fut nourry Jupiter.

Faute de reculer, leur cheute fut
commune,

Toutes deux tomberent à l'eau.

Cet accident n'est pas nouveau.

Dans le chemin de la fortune.

Fev. 1690.

H

Je ne doute point que vous ne chamez avec plaisir les paroles que vous allez lire, puis qu'elles ont esté mises en air par un Musicien fort célèbre.

AIR NOUVEAU.

*M*on aimable Silvio
M'assure chaque jour
Qu'elle est sensible à mon amour,
Et qu'elle m'aimera le reste de sa
vie.

Mais si j'ay flechy sa rigueur,
N'est ce point un effet de ma perse-
verance,
Et dois-je tout à la reconnoissance,
Et rien au panchant de son cœur.

Quoy qu'un grand nombre
d'excellentes Pieces de Thea-
tre que nous ont laissées d'il-



171
it d'a-
r ceux
ec suc-
rages,
ement
le d'en
ayent
non-
licur.
Mr de
don-
it tout
it in-
e avec
id art,
ns de
assion
mour
is ses
iques
font
de le
d'une

170
le
ne c
parol
puis
air pa
bre



Qu
Et qu

M
N'est

Et de
Et ri

Q
d'ex
tre c

Illustres Auteurs , soient d'avantageux modèles pour ceux qui veulent travailler avec succès à ces sortes d'Ouvrages , tous les sujets sont tellement épuisez , qu'il est difficile d'en faire aujourd'huy qui aient quelque chose d'assez nouveau pour attacher l'Auditeur. Malgré ces difficultez , Mr de Capistran vient de nous donner une Tragedie , dont tout Paris est charmé. Elle est intitulée , *Artide* , & faite avec tant d'esprit & un si grand art, qu'il a trouvé les moyens de faire naître de la compassion pour un Prince, dont l'amour doit faire horreur. Tous les sentimens qui sont pathétiques & d'honneste homme , font qu'on se trouve forcé de le plaindre, lorsqu'il parle d'une

passion 'qu'il ressent avec une extrême violence , & qu'il se plaist à nourrir dans le mesme temps qu'il la condamne. La situation où ce malheureux Amant se trouve , a je ne sçay quoy de si touchant , qu'il est impossible de ne pas entrer dans ses interets. Les nombreuses assemblées qui se trouvent aux representations de cette Piece sont une marque du plaisir que l'on y prend. Le jeu des Acteurs en donne un nouveau. Surtout, Mr le Baron y soutient son rôle d'une manière si aisée & si naturelle , & avec un art qui sent si peu l'art , qu'il est admiré des plus difficiles.

Puis que vous voulez sçavoir si les Lotteries nous ont servie de divertissement cet Hi-

ver, je vous diray qu'il n'a pas tenu à divers Particuliers que l'on n'en ait vu Paris remply. Jamais il n'y eut plus de dispositiõ pour cela mais les Magistrats prudens & éclaircz ayant découvert qu'il s'y commettoit beaucoup d'abus, on a jugé à propos de les défendre; de sorte qu'on n'en a permis que trois ou quatre, parce qu'elles se font par des gens d'une fidélité reconnüe. Il y en a une à Versailles qui n'est que d'un Lot unique, & ce Lot est d'une Maison considerable, située dans le mesme lieu. Il y en a une autre à Paris, au Palais Royal. C'est un Officier de Monsieur qui l'a ouverte. Comme elle se fait sous les auspices de ce Prince, & qu'elle doit luy servir de divertisse-

ment, on auroit tort de soupçonner la fidélité de ceux qui en prennent soin. La troisième est aux Galeries du Louvre, chez le fameux Mr. Thuret à qui la permission en a esté accordée avec plaisir, non seulement parce que sa probité n'est pas moins connue des Magistrats que de la Cour, qui s'est intéressée pour luy, mais encore parce que l'on est persuadé qu'il se répandra dans le Public quantité d'Ouvrages qui sont dans une estime générale. C'est ce qui fait que l'on s'empresse à porter de l'argent à cette Loterie, qui sera bien-tôt remplie. Cependant si les Amis que vous avez dans vostre Province, veulent envoyer prendre des Billees, je croy qu'ils pourront encor le faire assez à temps, pour avoir

quelques unes de ces belles
Pendules à répétition, qui
doivent ce qu'elles sont au génie
de Mr Thuret. Il y a aussi dans
la même Loterie des Monnaies
à boîtes d'or, des Ouvrages
d'Orfèvrerie, & des Pierreries,
afin de contenter ceux qui ai-
ment ces sortes de choses, &
qui aspirent à des Lots de plus
d'une nature. Le gros Lot est
de deux mille cinq cents livres,
d'un ouvrage si singulier, que
l'on n'en pourroit trouver au-
tant ailleurs, quelque somme
que l'on en voulust donner. Les
billets ne sont que de vingt sols
mais on n'en donne point au-
dessous de trois.

Mr de Baugoy, Capitaine
de Vaisseau, qui commande
le *François*, allant au devant
de Mr de Némond, a fait

H. 4.

rencontre de deux Flustes d'Amsterdam , de deux cens tonneaux chacune , qu'il a prises & amenées au Port de Brest. Elles venoient de Saint Hubes, & estoient chargées de Sel. Les Maistres ont dit que les autres Bastimens avoient esté pris par les Armateurs de S. Malo , & qu'ils avoient esté separez du reste de la Flote de soixante Vaisseaux en venant du mesme lieu. Ils ont ajouté que les François de Pontichery y estoient fort bien , & s'y maintenoient de mesme.

Mr le Baron de Palliere a qui commande *l'Apollon*, croissant sur les costes d'Irlande à la rencontre du mesme Mr de Nesmond, avec *l'Arrogant* & *le Trident*, commandez, l'un par Mr le Chevalier des A-

drets, & l'autre par Mr de Levy
 a trouvé une Barque Angloise
 de cinquante tonneaux char-
 gée de beurre & de bœuf salé,
 qui sortoit de Kotk, & alloit
 aux Isles. Elle a esté prise par
 Mr de Levy. Ils ont aussi ren-
 contré un Vaisseau nommé *Les
 Ieux*, qu'on croyoit perdu,
 appartenant à la Compagnie
 des Indes Orientales. Il estoit
 de trente six Canons, & com-
 mandé par le Capitaine Ve-
 vaux. Mr des Adrets l'a en-
 voyé à Brest avec la Barque
 Angloise, & ils y arriverent le
 sixième de ce mois. La Cargai-
 son de ce Vaisseau est estimée
 huit à neuf cens mille livres.
 Il partit de Surate le premier
 jour de May de l'année dernie-
 re, & il a sejourné trois jours
 à Mascarcigne, que l'on appelle

autrement l'Isle de Bourbon. Le Capitaine a rapporté que Goa estoit assiégé par les Troupes du Grand Mogol, & que la Place estant fort pressée, il la croyoit prise, que les Hollandois estoient aussi fort pressés dans l'Isle de Ceilan, par ceux du pais, au nombre de plus de cent mille hommes, commandez par Mr de la Nerolle, Gentilhomme Poitevin, & que de dix huit Places qu'ils occupoient dans cette Isle, il ne leur restoit plus que Colombo, Neugombos, & Malte. Goa est la Capitale des Indes Orientales, & fut prise pour les Portugais en 1410. par Alphonse d'Albuquerque Elle est, située dans le Royaume de Visapour, en la presqu'Isle de deçà le Gange, & l'une des plus belles.

& des plus marchande de tout l'Orient. Le Viceroy y fait son séjour. Son assiette est dans une Isle que les Rivières de Guari & de Mandoïa forment à leur emboucheure. Quant à l'Isle de Ceillan, Ceylon, ou Zeilan, on la croit la Taprobane des Anciens. Elle est dans la mer des Indes deçà le Gange, près le Cap de Comori, & sur le Détroit de Manar ou de Quilais, & l'air en est très-pur & très sain, ce qui la fait appeller *Tenarissim* par les Indiens, c'est à dire, Terre de delices. Quelques uns y mettent sept Royaumes, & d'autres neuf. Canda ou Gandi est le premier de cette Isle. Les autres sont Jala, Baucala, Ceilagavaca, Colomb, Jafanatom, Chilao, Trinquilemato, & Galo, qui ont

tous des Villes du mesme nom. Il y a dans cette Isle de la meilleure Cannelle du monde, & de toutes sortes de drogues, avec des Pierres precieuses, de l'or & des Perles. La pefche s'en fait dans le Detroit qui est entre Ceilan & la terre ferme. Vous ferez sans doute bien aise d'apprendre par quelle aventure Mr de la Nerolle se trouve dans cette Isle. Il estoit Lieutenant du Vaisseau de Mr Herpin, à present Capitaine de Port à Brest, au voyage que fit Mr de la Haye en ce pays là il y a environ dix huit ans. Mr de la Haye ayant mouillé devant l'Isle de Ceilan, voulut envoyer un Ambassadeur au Roy, pour faire alliance avec ce Prince. Chacun apprehendant ce qui arriva à Mr de la Nerolle, il fut.

le seul qui voulut bien accepter la commission. Il alla trouver le Roy qui le retint aussi bien que la Chaloupe qui l'avoit porté. Ainsi il resta dans le pays, fort considéré du Prince & des Habitans. Ce Roy estant mort, & ayant laissé deux jeunes princes, Mr de la Nerolle prit soin de les élever, du consentement des Insulaires, & leur inspira le dessein de chasser les Hollandois de leur Iffe. Ces princes qui en estoient devenus comme les esclaves, lassés de leur domination, se sont enfin résolus de leur faire la guerre, & ont donné le commandement de leurs Troupes à Mr de la Nerolle, qui n'a pas mal commencé. Le Capitaine Vevaux dont je viens de vous parler, a dit encore que la Peste a détruit les

riers des Habitans de Batavia, que le Roy de Bantam qu'on y tenoit prisonnier s'estant sauvé a assemblé ses Peuples, & composé une Armée avec laquelle il a attaqué les Hollandois, qui souffrent beaucoup depuis que la guerre a commencé en Europe, parce qu'ils n'en reçoivent plus aucuns secours, & que les Anglois ayant fait banqueroute, & perdu tout leur credit en ces Pays-là, il leur reste seulement quatre Vaisseaux, avec lesquels ils ne cessent de piller tout ce qu'ils rencontrent.

Vous avez déjà veu une Lettre de Mr l'Abbé de la Trappe à Mr le Maréchal de Belfond sur la visite du Roy d'Angleterre; en voicy une autre qu'il a écrite à ce Prince mesme.

SIRE,

Je me serois contenté de conserver dans le fond de mon cœur le ressentiment que j'ay de toutes les bontez dont Vostre Majesté a bien voulu nous combler, & le souvenir de l'édification dont Elle a rempli tout nostre Monastere, si Elle ne m'ordonnoit par la Lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire de luy parler & de luy dire mes pensées sur ce qui la regarde. Il faut que je luy avoue que je n'ay pu me lasser de louer Dieu des miséricordes qu'il luy a faites en le rendant supérieur à la plus grande de toutes les disgraces. C'est une situation si extraordinaire, qu'il n'y en a pas qui marque avec plus d'évidence l'application de Dieu sur sa personne & sur sa conduite. Il n'y a point d'inquiétude & de mouve-

ment qu'un tel accident n'y deust produire, si la nature estoit écoutée; mais comme c'est la voix de Dieu qui se fait entendre, & que Vostre Majesté la considère comme la seule regle de sa vie, il ne faut pas s'étonner si on la voit dans la paix & dans la tranquillité, puisque Dieu la donne à tous ceux qui suivent les opérations de sa grace, & de son Esprit, & qui se laissent aller aux dispositions de sa Providence. Vostre Majesté connoist si parfaitement ce que Dieu a fait pour Elle, & les impressions qu'Elle en conserve sont si vives & si profondes, qu'on ne peut pas douter qu'Elle n'en ait dans la suite toute la protection qui luy sera nécessaire; car comme il n'y a rien qui puisse vous en priver davantage, que le défaut de la gratitude qui luy est due, il n'y a rien aussi qui l'ait tiré

davantage que la reconnoissance. C'est elle qui presse sa compassion; c'est elle qui l'engage avec plus de certitude, & le grand moyen d'avoir Dieu de son costé & de ne le point perdre, c'est de ne point oublier ce qu'on luy doit; & ce qu'il y a, SIRE, de plus important, c'est qu'il ne faut pas que ce sentiment soit superficiel, mais il faut qu'il soit effectif, qu'il s'exprime dans les œuvres, & que toute la vie en soit une preuve constante & continue. Il paroît bien que Vostre Majesté est convaincuë de cette verité par toutes ses actions & les circonstances de sa conduite.

Vostre Majesté, SIRE, a grande raison quand Elle dit que l'on peut faire son salut dans tous les états, c'est à dire, que Dieu regarde dans sa misericorde tous les hommes, que les Rois y ont part nonobstant ces

éclat qui les environne, ces grands
 soins & ces grandes occupations qui
 les remplissent, mais il est vray aussi
 qu'ils ont plus d'obstacles, plus de
 difficultés à vaincre, plus de sen-
 tations à combattre, & c'est ce qui
 les oblige à veiller sur eux-mêmes
 avec plus d'attention & à s'adresser
 à Dieu avec plus de Foy & de Reli-
 gion, afin d'en obtenir les secours,
 dont ils ont besoin pour se rendre les
 Maîtres de tant de passions, dont
 ils sont incessamment attaqués, &
 de luy faire un sacrifice de tout ce
 qui peut s'opposer à l'envie & à
 l'obligation qu'ils ont de luy plaire.
 Vostre Majesté sçait qu'ils peuvent
 conserver cette grandeur qui les
 distingue & qui les met au-dessus
 des autres hommes, mais qui ne
 doivent pas l'aimer. Dieu veut bien
 qu'ils marchent avec des équipages,
 & des suites qui les rendent redou-

tables à leurs Ennemis, & qui les fassent craindre, aimer, & respecter de leurs peuples; mais il ne veut pas qu'ils s'y attachent, ny qu'ils s'en élèvent, & pendant qu'il les met sur la teste d'un nombre infiny de peuples qui leur obéissent, il veut qu'ils se considèrent eux-mêmes, comme l'un d'entre ceux qui sont sous leurs pieds. En un mot, SEIRE, l'Evangile de IESUS-CHRIST qui est pour les grands Monarques, comme pour leurs Sujets, n'ouvre les portes de son Royaume qu'à ceux qui ont vécu dans une humilité sincère, & dans un détachement véritable de toutes les choses d'ici bas. Il n'en excepte personne; & n'y a qui que ce soit qui ne doive s'appliquer cette déclaration si sainte, mais si peu connue, qu'il fait, lors qu'il a dit, Quiconque ne renoncera pas à tout ce

qu'il possède, ne peut estre mon Disciple. C'est une conviction qui doit estre dans le cœur. Ce Roy qui est assis sur son Trône par l'ordre de Dieu, doit l'avoir comme les autres, elle ne l'empesche point de tenir les resnes qui luy ont esté confiées, elle n'affoiblit point son autorité elle la confirme au contraire, & jamais les Peuples ne sont plus soumis à ses volontez, que lors qu'il est plus dépendant luy-même de celle de Dieu; à moins que Dieu par des considerations particulieres n'interrompe en cela, pour ainsi dire, le cours ordinaire de ses Conseils.

Enfin, S I R E, Dieu a voulu faire voir, comme Vostre Majesté le remarque, que la Sainteté estoit compatible avec la Puissance Souveraine; il a voulu que le Sceptre se trouvast entre les mains des Saints. C'est ce que nous avons vu

dans la personne des Henris , des Louis , des Edmonds , des Edoüards , & de quantité d'autres. Vostre Majesté suit leurs traces avec tant de fidélité , qu'il y a tout sujet de croire qu'Elle aura part à leur récompense & à leurs Couronnes , soit par le bon usage qu'Elle fera de celle que nous espérons qui luy sera rendue , soit par la resignation qu'Elle aura aux desseins de Dieu , au cas qu'il veuille qu'Elle achete par la perte d'une grandeur bornée & passagère , une gloire d'une durée & d'une valeur infinie.

Je ne merite pas , SIRE , la confiance que Vostre Majesté me témoigne , mais je la puis assurer qu'il ne me sçauroit arriver en ce monde un plus grand bonheur que de pouvoir contribuer quelque chose à sa consolation & à son service.

Nous continuerons , SIRE ,

d'offrir nos prieres à Dieu & de luy
demander qu'il ne cessé pas de ré-
pandre ses benedictions & ses gra-
ces sur Vostre Majesté, sur la per-
sonne de la Reine, & sur le Prince
son Fils, & je la supplie tres-hum-
blement de croire que je regarde
cela deormais comme un devoir
indispensable & qu'on ne peut rien
ajouter à l'attachement inviolable,
non plus qu'au profond respect avec
lequel je suis,

SIRE,

De Vostre Majesté,

Ce 21.	Le tres-humble & tres-
Decem.	obeïssant serviteur,
1690.	F. ARMAND JEAN
	Abbé de la Trappe.

On a augmenté la petite
Gendarmerie d'une Compa-

GALANT.

gnie de Gendarmes de Berry.
Mr de Queraüel en est Capitaine Lieutenant.

Mr le Comte de Sassenage a esté nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Monsieur, à la place de Mr de Salad qui fut tué à la Bataille de Fleuros.

Le Roy a donné un Regiment de Cavalerie à Monsieur le Marquis de Saligny qui n'a encore que vingt ans, & qui n'en avoit que dix-huit lors qu'on le fit Capitaine. Ce jeune Seigneur, l'un des mieux faits de la Cour, est Fils de Messire Noël Eleonor, Palatin de Dyo, Marquis de Monperroux, & de Dame Marie Isabeau de Coligny. Le nom de Monperroux est si connu dans les Troupes par de longs servi-



ces, que Sa Majesté qui ne fait rien qu'avec justice & prudence a voulu faire connoître la consideration qu'Elle a pour ceux qui le portent.

Mr le Marquis d'Harcourt vend son Regiment de Picardie à Mr le prince d'Epinoÿ; & Mr le Marquis de Richelieu se défait du sien, qui est de Cavalerie, en faveur de Mr de Thoria.

Le 12. de ce mois, Dame Marie du Cambout de Coislin, Tante de Mr le Duc de Coislin, & Fille de Charles du Cambout, Marquis de Coislin, Chancelier des Ordres du Roy, Gouverneur de Brest, Lieutenant Général pour Sa Majesté en Bretagne, & de Louise du plessis de Richelieu, mourut au Val de Grace, où elle s'estoit retirée. Elle estoit
Sœur

Sœur de feu Madamela Comtesse d'Harcour, Mere de Mr le Comte d'Armagnac , Grand Ecuyer de France, & Veuve de Messire Bernard de la Valette, Duc d'Espèrnon & de Candale, pair de France , Colonel general de l'Infanterie Françoisse, Gouverneur de Guyenne, Chevalier des Ordres du Roy & de la Iartiere, mort en 1661. Mr le Duc d'Espèrnon , qui l'avoit épousée en secondes Noces, avoit eu pour premiere Femme en 1622. Gabrielle-Angelique legitimée de France , Fille naturelle de Henry IV. & il en eut Louis-Charles-Gaston, connu sous le nom de Duc de Cādale, mort à Lyon en 1658. & Anne-Christine-Louise , Religieuse Carmelite au Fauxbourg S. Jacques. La Mai-
Fev. 1690. I

son de Candale estoit une branche de celle de Foix. Iean de Foix I. du nom épousa Marguerite, de Suffolck, Heritiere du Comté de Candale en Angleterre, & Henry de Foix-Candale, Gouverneur de Bordeaux, l'un de ses Descendans, épousa en 1367. Marie de Montmorency, Fille d'Anne, Connestable de France dont il eut une Fille unique Marguerite de Foix-Candale, qui fut mariée en 1387. avec Jean Louis de la Valette, Amiral de France. De ce mariage sortirent Henry de la Valette, dit de Foix, mort sans posterité à Casal en 1639. Bernard, Duc d'Epemon de Candale, dont la Veuve vient de mourir, & Louis, Cardinal de la Valette.

Mr de Lavie, Maistre des Requestes , mourut aussi sur la fin du mois passé. Il estoit Veuf, & a laissé un Fils & une Fille , & beaucoup de bien. Sa mort a d'autant plus surpris tous ceux qui le connoissoient, qu'il n'avoit guere plus de quarante ans. Il a fort brillé dans les Charges qu'il a eüe, & jamais homme n'a donné de si belles esperances.

Je me suis trompé quand je vous ay mandé que Mr le Comte de Jarnac estoit mort; c'est Mr le Comte de Chabot son Fils.

Ces Morts ont esté suivies de celle de Messire Louis de Mornay , Marquis de Villarsceaux , arrivée le 21. de ce mois en son Chasteau de Villarsceaux. Il estoit âgé de soixante

& douze ans. Comme je vous ay parlé amplement de luy dans le Volume de la Bataille de Fleurus , en vous apprenant que Mr de Villarceaux son Fils y avoit esté tué , je vous diray seulement que la Famille de Mornay , noble & ancienne , s'est separée en diverses branches qui ont esté fecondes en hommes Illustres , & qui se sont alliées aux premières Maisons du Royaume. Elle a demeuré depuis environ 1300. dans l'Orleanois , dans le Berry , & dans le Gastinois , où elle possédoit les Baronnies d'Archeres & de la Ferté Nabort , la Chapelle la Reine , & le Chasteau de Mornay dans le Berry , jusqu'à Charles de Mornay , Sieur de Villiers , qui s'establit dans le Pays de Caux ,

par le mariage de Jeanne de Trie, Dame de Bahy & de Hachicourt, Fille de Jacques, Chambellan du Roy, Sieur de Roulleboise, Buhy, Magny, Villarceaux, &c. & de Catherine de Fleurigny. Ils eurent Jean de Mornay, d'où sont venus, les Sieurs de Buhy, du Plessis-Mornay, de Monchevreuil, de la Ville au Tarte, & de Villette. Jacques de Mornay, Sieur de Buhy & de Boismont, descendu de Jean, épousa Françoise du Bec, Dame du Plessis-Marly, Fille de Charles du Bec, Sieur de Bourry & de Vardes, Vice-Amiral de France, & de Madeleine de Beauvilliers Saint Agnan. Leurs Enfans furent Pierre & philippes de Mornay, pierre de Mornard, Maréchal de Camp.

& Lieutenant en l'Isle de France, qui fut honoré par Henry IV. du Collier de ses Ordres, fut pere d'un autre Pierre qui ne laissa que des Filles de Catherine de Saveuse. Philippes de Mornay son Cadet, fut attiré par sa Mere dès l'âge de neuf à dix ans dans les nouvelles opinions, & c'est ce fameux du Plessis Mornay, qui par son grand Ouvrage de l'Eucharistie donna lieu à la Conference de Fontaine-Bleau, qui se fit en 1600. entre luy & Mr du Peron qui n'estoit alors qu'Evesque d'Evreux, & il fut fait depuis Cardinal.

Le Pontificat d'Alexandre VII. a esté court, puis qu'il n'a occupé le Saint Siege que seize mois cinq jours moins. Il fut incommodé d'une fluxion

sur les jambes le 15. du mois passé, & le lendemain, il y parut une érysipelle, accompagnée d'une fièvre, qui redoubla fort le 21. Ses jambes s'étant ouvertes deux jours après, on y fit deux incisions qui le soulagerent, de sorte que le 25. il se trouva assez bien, pour signer un Décret touchant la réforme des dépenses du Conclave, mais enfin la gangrene ayant paru en plusieurs endroits, il fut impossible d'y remédier, & il mourut le premier jour de ce mois sur les six heures du soir, dans sa quatre vingt & unième année. Peu de jours auparavant, il avoit déclaré Mr Marini, Auditeur de Rote. C'est un homme qui n'avoit esté pourveu que depuis peu de la Charge de Clerc de la

Chambre, & qui n'est âgé que de 22. ans. Si tost que le Pape fut mort, les Cardinaux, Chefs-d'Ordres , dépêcherent des Courriers pour en porter la nouvelle à tous les Princes Catholiques , & aux Cardinaux absens. Mr le Cardinal de Bouillon , & Mr le Cardinal d'Estrées partirent ces jours passez , & prirent la route de Provence , où Mr le Cardinal de Bonzy , & Mr le Cardinal le Camus se doivent trouver, pour s'embarquer tous ensemble & se rendre à Rome.

Ily a trois places de Conseiller d'Etat Ordinaire qui sont toujours occupées par des Prelats. Ceux qui les possèdent presentement sont Mr l'Archevesque de Reims Duc & Pair de France, Mr de Mets, Arche-

vesque d'Ambrun, & Mr l'Evesque & Comte de Noyon, Pair de France. Ce dernier vient d'estre nommé pour remplir elle de Mr de Medavy, Archevesque de Roüen, qui mourut le mois passé. Mr de Noyon n'avoit point demandé que le Roy luy fist cet honneur, & il y avoit mesme quelques jours qu'il n'avoit esté à Versailles, lors que Sa Majesté l'ayant apperceu, luy dit qu'elle l'attendoit, pour luy declarer le choix qu'elle avoit fait de luy pour le poste que je viens de vous marquer. On voit par là que le Roy ne cherche que le merite, & la naissance pour remplir les Emplois de distinction. L'un & l'autre se trouvent au plus haut degré en Mr de Noyon. Son éloquen

ce a brillé dans la Chaire lors qu'il n'estoit encore qu'Abbé de Tonnerre, & peu de personnes ont poussé aussi loin que luy le grand talent de la Predication. Quant à la naissance, il y a peu de Maisons qui puissent égaler celle de Clermont-Tonnerre, tant par l'éclat qu'elle tire d'elle-mesme, que par celuy de ses grandes alliances. Il y a aussi trois Conseillers d'Etat d'Epee, qui sont Mr de S. Romain, Mr le Marquis d'Arcy, & Mr le Comte de la Vauguion, tous trois celebres par un grand nombre d'Ambassades & de Negociations, ce qui doit faire admirer le choix du Roy, puis que ce sont particulièrement des personnes de ce caractere qui doivent assister dans les Conseils.

L'Enigme du mois passé a
esté expliquée sur *la Medecine*
qui en estoit le vray mot, par
Mrs Bouvet du petit Pont, l'Ab-
bé Chauvin l'aîné, rue de la
Vieille Monnoye : C. Hutuge
d'Orleans : François Logerot
rue du Mail : Ponthier Apoti-
quaire de Mante sur Seine :
Philippe Mozede la Ville de
Bruxelles rue aux Fers : philip-
pe Rigault du petit Pont : A.
D. L'hospital du Forest. Gail-
lardin Chirurgien Juré à la
Roche : Jacques de Sercy du
mesme lieu : Blandre Sr de
bras defer , & son aimable
blonde de Villiers : Tamiriste
de la rue de la Cerisaye , le
Reclus martial : le Miduelet
parisien : le plus beau des qua-
tre, rue S. Honoré aux Bastons

Royaux : le Docteur au Roy d'Angleterre, court neuve du Palais : le Prophete du coin de la rue des Fourreurs : le galant Papa des Hayes du pont S. Michel : le petit Guesite & son aimable Cousine Mademoiselle des Noyers : le petit Amant par caprice de la belle Lolotte de l'Hôtel d'Autriche rue Montorgueil : le petit Emissaire de Madame de Chantale : le pere serieux & la belle Dormeuse sa Fille, du Fauxbourg S. Germain, l'Envieux du vase d'or du Pont au Change : Maconnet du même endroit Vandelain & son Camarade de la rue des Lavandieres : filleul du Cavalier de Palaise & son Camarade le Lièvre & son Epouse vis à vis la Croix du Tiroir : Michel

Hervieux : les Mariez du 6.
février de la rue des Cinq
Diamans, & la grosse Bourgeoi-
se leur Voisine. Et par Mesde-
moiselles Desquilac, rue neu-
ve Saint Louis proche le Palais;
Forgeron : Antoinette & Ma-
rie Belhier : l'aimable couple de
Sœurs de la rue S. Julien des
Menestriers : l'aimable Brune
rue aux Pers : l'Arc-en-ciel de
la mesme rue : la Spirituelle &
l'Enjouée Nison de la rue S.
Honoré : la fidelle Collette :
la trop aimable & aimée Veuve
de la rue du petit Lion : la Spi-
rituelle Palote & sa bonne
Amie du Cloistre S. Jacques de
la Boucherie : la charmante
Brunette devant le petit S. An-
toine : l'aimable Veyfel de la
Porte S. Michel, & Laurence

rue de la Truanderie : la char-
 mante Brune de la court de La-
 moignon au Palais : l'aimable
 couple de Sœurs vis à vis la
 rue Hamon de Caën, la char-
 mante Marote proche le Tri-
 pot de la mesme Ville ; & la
 belle Madelonne dela rue des
 Quais du mesmelieu : la Char-
 mante Brune du petit Saint
 Denis : la toute aimable Catin
 du Roy de la Chine de la mes-
 me rue : l'aimable couple des
 deux Sœurs de la Croix de fer
 dela porte Paris : la spirituelle
 & toute charmante Louïsette
 du Mouton du mesme lieu :
 l'incomparable Fanchon du
 pin aussi du mesme endroit : &
 la grosse Bourgeoise de la Cha-
 se Royale du Pont au Change :
 la Nourrice du Mardy gras, &

la bonne-Amie : l'Inconnu in-
connu : l'Amoureuse insensi-
ble : les deux Amans myste-
rieux de la rue secrète : le Pas ,
Directeur des Postes de Quinti-
percorantin.

Voicy une Enigme nouvelle
qui fera peut-être rêver vos
Amies.



ENIGME.

Si j'ay quelque agrément, ce n'est
point par ma graisse ,
Je suis fort maigre , & prens peu
d'aliment ,
Celuy qui me le donne en reçoit lar-
gement ,
Mais sans m'ouïr gronder , jamais
il ne m'en laisse.

Aussi mon foible corps de moment en
moment

Est agité par quelque tremble-
ment

Et si je me trouvois par malheur à
la presse ,

Mon ame quitteroit bien-tost son
logement.

Cependant je me donne aux plaisirs
de la vie ,

Ceux de l'Amour font souvent
mon employ ,

Et quand ie fais quelque partie
Pour d'autres passe-temps , ie me
fais une loy.

De triompher de la melancolie ,
Et de bien divertir ceux qui sont
avec moy.

Estant ainsi dans la réiouissance,
Ie rens le sommeil sans puissan-
ce ,

Et passe gayement la nuit.

Le jour tout habillé ie repose à merveille ,

Et dans ce temps , si quelqu'un me réveille ,

J'en fais assurement du bruit.

De quelque adresse que se serve un Usurpateur , & quelques forces qu'il ait en main , il est impossible qu'il vienne à bout de regner , ny tranquillement , ny sûrement il a beau employer tout son esprit , & tous les stratagèmes imaginables pour faire voir qu'il est legitime possesseur de la Couronne qu'il a usurpée , & il ne peut y réussir , & tout l'art de la politique la plus raffinée , n'a pu encore y faire parvenir ceux qui ont monté sur le Trône par des voyes illegitimes. Quant

ces grandes revolutions se font
& que le Party des Traistres
prévaut dans un Etat , les
Sujets fidelles sont obligez de
dissimuler , & de laisser passer
ce torrent dont la rapidité les
accableroit ; mais quand l'E-
tat commence à paroistre plus
tranquille , & que le Tiran
semble jouir , c'est alors qu'il
a tout à craindre , & qu'il s'é-
leve de tous costez des orages
contre luy. La plus saine par-
tie de ce même Etat, qui dans
le cœur est demeurée fidelle
à son Prince , songe à pren-
dre les mesures pour éclater ,
& pour faire voir que l'Usur-
pateur n'a pas dit vray quand
il a voulu faire croire qu'il
regnoit d'un consentement
unanime , & que la Nation

luy avoit offert un Trône qu'il s'estoit fait offrir par des Traistres , qui l'emportoient , non par le nombre , mais parce qu'ils avoient les armes en main. C'est alors que cet Usurpateur se trouve dans une situation bien embarrassante. S'il laisse agir les Sujets fidelles , il est perdu , & s'il les fait condamner , leur condamnation fait voir qu'il n'est pas vray qu'il regne du consentement de toute la Nation. Cependant il croit les devoir sacrifier à sa seureté , & ce sacrifice a fort souvent un effet contraire. Le grand Corneille a touché admirablement cet endroit dans son excellente Tragedie de Cinna , lors qu'il fait dire à Au-

guste , en parlant de ceux
qui avoient conspiré contre
luy ;

*Une teste coupée en fait renai-
tre mille ,*

*Et le sang répandu de mille Con-
jurez ,*

*Rend mes jours plus maudits
& non plus assurez.*

C'est ce que va faire la mort
du sieur Jean Asthon , qui fut
exécuté à Londres le 7. de ce
mois. Le sang du juste donnera
aux fidèles Sujets la force de
se déclarer. L'Usurpateur se
croira obligé d'en faire encore
répandre, & la source n'en tari-
ra point. Vingt hommes de mar-
que exécutez font soulever
vingt Familles contre un Ti-
ran , & ces vingt Familles, non
seulement composent souvent
une bonne partie d'un Etat ,

mais elles sont alliées à cent autres, qui entrent dans leurs intérêts, de sorte qu'un Usurpateur voit tout à craindre. Tout luy devient suspect il fait arrêter, il fait exécuter, & chaque teste coupée en fait renaître un gran nombre d'autres qu'il ne luy est pas facile d'abatre. Il ne garde plus de mesures, & le sang des innocens reprochant aux traîtres l'infidélité qui les noircit, justifie la Nation, & fait connoître qu'elle a de bon sang, qu'elle n'est pas coupable, & que les Rebelles pour couvrir leurs perfidies leur ont fausement imputé leurs crimes. La mort du Bieur Astbon va commencer à produire tous ces effets, & le sang de la

Nation qui se répandra , empêchera le Prince d'Orange de jouir tranquillement du fruit de ses attentats , & peut-estre mesme d'en jouir longtemps. Je ne doute point qu'avant que vous receviez cette Lettre vous n'appreniez la destinée de Milord Proston , puis que le Courier qu'on avoit depesché à la Haye pour faire sçavoir sa condamnation à ce Prince, & pour recevoir ses ordres , doit estre de retour il y a déjà du temps. Comme l'Histoire ne nous fait rien voir de la nature de son Usurpation , ny qui puisse estre mis en balance avec les manieres dont il la soustient , tout ce qui regarde sa vie mérite que l'on en parle avec

une entière connoissance. C'est ce qui m'oblige à différer jusqu'au mois prochain à vous entretenir de son Voyage en Hollande, mais j'espère vous en pouvoir alors parler amplement, & je commenceray par son départ d'Angleterre.

L'attendray aussi jusqu'à ce temps-là à vous parler du Mariage de Mr le Prince de Turenne & de Mademoiselle de Ventadour, qui ne s'est fait que depuis trois iours. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris, ce 28 Février



Le second Volume des Satyres de Juvenal traduites en vers François par Mr le President de Silvecane, se debite presentement, & on le

trouve aussi bien que le premier chez
le Sr Pepie rue Saint Jacques, &
chez le Sr Amaulry à Lyon. Ce Li-
vre est accompagné de remarques
tres-curieuses.



